



# VOX

Juillet 2010 - No 85

## AIACE Assises aux pieds de l'Olympe

Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes



Garden of the POLIS CONVENTION CENTER, National road Thessaloniki MOUDANIA



Gala Dinner, Président G. COGET et I. SOUKA General Director DG HR (E. C.)



General Assembly, the AIACE Int. Bureau



Welcome Party, D. VAMVAKIDOU and friends



Excursions, boat departure to the "Mont ATHOS"



## 41èmes Assises

**L**es 41èmes Assises de notre association sont l'occasion de rappeler que l'AIACE Internationale est une organisation importante, reconnue comme représentative des pensionnés par la Commission. Nous réunissons 8500 membres soit la moitié environ des anciens de toutes les Institutions de l'Union européenne, pour la plupart pensionnés et regroupés en 14 sections nationales. Nos adhérents sont installés dans différents Etats membres, voire même hors d'Europe, ce qui fait la richesse et l'intérêt de notre association.

Il est important de conserver une continuité avec de telles activités professionnelles antérieures. Chacun de nous en est conscient. On ne passe pas une vie active dans la formidable aventure de la construction européenne sans en garder une profonde imprégnation. Certes, comme toute entreprise humaine, cela n'a été ni facile ni idyllique. Mais c'était et cela reste l'une des grandes œuvres de notre époque et, sans doute, l'une des plus exaltantes. Après les traumatismes redoutables du début du 20ème siècle, il fallait reconstruire notre Europe, nous réunir, enfin, au sein de l'une des plus importantes civilisations du monde moderne. Les défis ne manquent pas. L'Europe n'a plus la position dominante qu'elle occupait dans le passé. Elle doit se positionner face aux autres ensembles étatiques ou continentaux, comme l'Amérique, la Chine et l'Inde. Le développement fulgurant de ces deux dernières, notamment, crée des conditions difficiles pour nos propres économies. C'est pourquoi l'Europe est plus que jamais nécessaire à notre sécurité et au maintien de notre niveau de vie. Certes il y a et il y aura toujours des eurosceptiques! Eh bien je dirais: tant pis pour eux! C'est l'honneur et l'avantage des démocraties que de permettre l'expression de toutes les opinions.

Quant à nous, pensionnés des Institutions européennes, nous avons fait ce que nous avons cru devoir faire. Nous nous sommes engagés très tôt dans les structures de la Communauté économique européenne, à un moment

où ce choix n'était pas évident. Ce fut le combat de notre vie! Nous continuons à le mener, à notre niveau bien sûr; mais nous sommes là et bien là car la tranche d'âge dans laquelle nous nous situons occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés. Je vous engage donc à continuer avec constance et optimisme, comme nous l'avons toujours fait, à défendre une certaine idée de l'Europe et du Service Public Européen, en accord avec



les objectifs de notre association.

Cette vocation, nous l'avons exercée en juin 2010 en Grèce, lieu symbolique! Les bases de notre société se trouvent toutes déjà dans la civilisation de la Grèce antique, la philosophie, les mathématiques, la démocratie, la médecine, etc. C'est grâce à elles que nous avons un fonds de valeurs communes dans nos mémoires et dans nos cœurs. Ces valeurs, n'en doutons pas, ont joué un rôle important pour l'unification européenne.

La Grèce est actuellement dans la tourmente économique que l'on sait. Elle n'est pas la seule; d'autres Etats européens éprouvent aussi de sérieuses difficultés. C'est une situation complexe et nouvelle où la puissance publique, jadis souveraine, semble maintenant soumise aux inté-

rêts financiers privés. Les solutions classiques ne fonctionnent plus vraiment et nous avons du mal à en trouver de nouvelles. Nul doute qu'il faille rationaliser la gestion publique et accepter certaines adaptations structurelles. Il ne faut négliger aucune voie pour maintenir la compétitivité de l'économie européenne et préserver nos acquis sociaux. Nos instances politiques s'emploient, du mieux qu'elles peuvent, à relever ce défi. Gardons

espoir. Mais, dans tous les cas, la solution n'est pas dans «moins d'Europe» mais au contraire dans «plus d'Europe», avec une coordination supranationale! A une époque où les enjeux sont continentaux et mondiaux, la défense de l'idée européenne est totalement d'actualité. Les anciens des Communautés européennes que nous sommes le savent et le réaffirment: il faut avoir foi dans l'Union européenne.



# Vox n° 85 - Juillet 2010

## EDITORIAL

- 2 41èmes Assises

## ASSISES

- 4 Les 41èmes Assises de l'AIACE à Thessalonique (Grèce)  
7 Résumé poétique  
Entre travail et plaisir  
8 Album Photos

## COMMISSION

- 12 Staff As Ambassadors: giving the Commission a human face  
13 Goodbye Vice President Siim Kallas  
Welcome Vice President Maroš ŠEFČOVIČ

## ACTIONS SOCIALES

- 14 Les débuts de SENECA  
Interview d'Alberto De Michelis (ADM), Coordinateur du groupe SENECA  
16 Interventions du groupe SENECA des Alpes-Maritimes  
17 Témoignages  
18 Les anciens des institutions de l'EU en France

## ASSURANCES

- 19 Couverture des risques de maladie des fonctionnaires des communautés européennes : autant savoir  
21 Les Prestations liées à l'état de dépendance  
Décodage  
23 Modernising our insurance policies

## E.U. SOCIETE

- 25 [www.peresdeurope.org](http://www.peresdeurope.org)  
26 La naissance de l'Europe communautaire  
Un témoignage sur le 9 mai 1950  
28 L'addition arrive...

## VIE DE L'AIACE

- 30 United Kingdom - Sweden  
31 Italia  
32 Luxembourg  
33 Conseil d'administration

## L'AIACE ET VOUS

- 35 Ancien fonctionnaire et 100 ans !  
36 Courrier des lecteurs  
37 Une plongée dans l'eurocratie bruxelloise « Arsène au Berlaymont »  
38 «A European Life – from war to peace» Memoirs

## NECROLOGIE

- 39 Nous ont quittés

*Souhaitez-vous un magazine VOX plus ouvert sur le multilinguisme ? Toutes les contributions mais surtout en anglais et en allemand sont les bienvenues !  
Contactez Pierre Blanchard pour la rédaction VOX auprès du Secrétariat AIACE INT.*

*Do you wish a more multilingual VOX magazine? Contributions mainly in French and in German are welcome!  
Contact Pierre Blanchard, VOX editorial at the AIACE INT Secretariat.*

*Wünschen Sie ein mehrsprachigeres VOX Magazin?  
Alle Beiträge, und vor allem in Deutsch und Englisch sind willkommen!  
Kontaktieren Sie Pierre Blanchard an das AIACE INT Sekretariat.  
Aiace-int@ec.europa.EU oder HR-AIACE-GENERAL@ec.europa.eu.*



Cover: Assises 2010

**RETIRED AND NOT YET MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !**

**PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!**

**Editeur responsable :**  
Gérald Coget

**Coordonnateur de la publication :**  
Pierre Blanchard

**Rédaction :**  
Bureau de L'AIACE Int.  
Giovanni Livi  
Sections nationales

**Secrétariat de Rédaction :**  
[HR-AIACE-GENERAL@ec.europa.eu](mailto:HR-AIACE-GENERAL@ec.europa.eu)



### Adresse :

Association Internationale des Anciens des  
Communautés Européennes  
Commission européenne (SC-29 02/04)  
B-1049 Bruxelles  
Tel: 02-295.29.60 - Fax: 02-295.33.56  
Email: [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu)  
Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

**Photos :**  
Médiathèque CE - Aiace

**Mise en Page:**  
Jean-Claude Lesuisse  
Tel: 32 475 43 73 38 - Fax: 32 2 400 72 95  
E-mail: [jclesuisse@hotmail.com](mailto:jclesuisse@hotmail.com)

**Impression:**  
Ateliers de reproduction de la Commission

*«Vox» est tiré à 18.000 exemplaires*

## Les 41èmes Assises de l'AIACE à Thessalonique (Grèce)

**I**l fallait bien, en ces temps difficiles, faire un geste de reconnaissance "AIACIEN" en faveur de la Grèce! Lorsque nous avons retenu la destination de Thessalonique, il y a presque un an, pour y tenir nos 41èmes Assises, nous ne pouvions pas nous douter qu'une tempête financière déclencherait un vent d'austérité sur ce pays.

Les agences de notation notent, dans la transparence opalescente de leur tour d'ivoire et, les salariés surtout ceux du secteur public, paient les pots cassés via les mesures étatiques d'économies budgétaires. La Grèce est la première atteinte par la crise mais le "mal" s'étend. Nous n'allions évidemment pas changer notre fusil d'épaule pour autant et ce sont 270 participants, bon pied bon œil, qui ont rejoint les Assises et Thessalonique!

**Ces 41èmes Assises** ont été organisées par la Section Grèce<sup>1</sup> et notamment par Despina VAMVAKIDOU qui



s'est dépensée sans compter avec la Société ARTION<sup>2</sup> pour que tout se déroule parfaitement. L'équipe des amis de Bruxelles et notamment, Geneviève PARFAIT au Secrétariat

Int. ainsi que Didier HESPEL et Eliane VAN TILBORG du groupe Assises<sup>3</sup>, chargé de la liaison avec les organisateurs, ont également contribué à la réussite complète de l'événement.

Gérald COGET et Despina VAMVAKIDOU sont intervenus avec tact et talent et fort à propos à chaque occasion au cours de ces deux jours, entre réunions officielles et cérémonies.



**Ces Assises** se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse et décontractée. La cérémonie d'ouverture fut rehaussée par la présence de Madame Irène SOUKA Directeur général de la DG HR (Ressources Humaines et Sécurité) de la Commission



Européenne – qui avait accordé une interview dans le VOX 84 – et de

Madame Marie-Hélène PRADINES membre du cabinet du Vice Président Monsieur Maroš Šefčovič ainsi que de Monsieur PASTAMKOS député européen. Le



dîner de gala, de grande tenue, eut lieu dans un endroit idyllique à quelques kilomètres de Thessalonique (photo de couverture). C'est toujours avec plaisir et un certain émoi que les anciens se retrouvent. La possibilité de se revoir et de se parler directement permet la réincarnation de souvenirs anciens, en chair et en os, comme si l'on s'était quitté la veille au bureau et si le temps n'était pas passé. Le sourire des anciens toujours optimistes l'a emporté sur les rides...



**S'il est donc important** de célébrer les chiffres ronds des 10, 20, 25, 30 et 40èmes anniversaires, les années intermédiaires ne sont pas moins importantes et ces 41èmes Assises le prouvent, elles resteront dans les mémoires



<sup>1</sup> MME VAMVAKIDOU Présidente et PARASKEVAIDOU membre du Conseil d'Administration, MM. TRIFILIS Secrétaire Général, VENTURAS Vice Président,

<sup>2</sup> MMES AMARANTIDOU

<sup>3</sup> M. HESPEL, MMES VAN TILBORG, NELLES, VON SCHUMANN



comme un instant de réussite et de convivialité.

**Après les fêtes d'ouvertures**, l'Assemblée Générale de l'AIACE Int. présidée par Gérald COGET, s'est tenue dans la salle de conférence du « Classical MAKEDONIA Palace ». L'invité d'honneur, M. Harris TAGARAS, Président de chambre au Tribunal de la Fonction Publique de l'Union européenne (TFP), a donné un éclairage très intéressant sur cette jeune instance de la Cour de justice de l'Union européenne, puisque créée en 2004. Le TFP est, au sein de l'institution juridictionnelle de l'Union, la juridiction spécialisée dans le domaine du contentieux de la fonction publique de l'Union européenne et donc compétent en première instance en matière de litiges entre celle-ci et ses agents. Le respect strict des nationalités n'ayant pas été politiquement retenu, le TFP est composé de seulement sept juges recrutés directement par un Comité de sélection indépendant et nommés par le Conseil de l'UE. Ainsi la majorité des Etats membres n'y est donc pas représentée. Outre cette nouveauté dans la structure d'un organe de l'UE, le TFP peut avoir recours à des règlements à l'amiable et le requérant perdant peut désormais être condamné au paiement des dépens incluant les frais de l'institution ou de l'organe attaqué. Plusieurs mesures ont également été prises pour réduire la durée et les coûts des procédures prévues.

**La suite de notre AG** a mis en exergue deux points essentiels pour les anciens : les pensions et l'assurance maladie. Les discussions d'un très bon niveau ont permis d'identifier les risques potentiels, d'une part sur l'avenir de la Méthode d'adaptation annuelle des traitements et

pensions qui arrive à échéance en 2012 dans le contexte difficile qui se met en place et, d'autre part, sur l'apparition d'un déficit d'exploitation de la gestion de la caisse d'assurance maladie. Ces deux questions sont par ailleurs traitées dans le rapport annuel présenté à l'AG et distribué aux pensionnés.

**La rencontre avec les représentants des Institutions** a permis de confirmer que dans l'état actuel du Statut de 2004, les bases (entre autres, taux de la pension, annuités acquises, lien avec les actifs etc.) des pensions en cours ne peuvent pas être remises en cause. En outre, même la protection du nominal pour les pensionnés est également garantie par les dispositions transitoires du Statut de 2004. Par contre, l'adaptation des pensions – par le résultat de la Méthode - ne constitue pas un droit acquis. Pour mémoire, sur proposition de la Commission, en procédure de codécision, le Parlement européen et le Conseil de l'UE peuvent changer le Statut, tandis que le Conseil de l'UE à l'unanimité peut modifier complètement la proposition de la Commission (comme ce fut le cas fin 2009 avec la proposition d'adaptation des rémunérations et pensions). En ce qui concerne le Régime commun d'assurance maladie (RCAM), depuis 2007, il est en déficit que certains qualifient de structurel. Toutefois, le fond de réserve actuel de la caisse permet d'assurer 9 mois de dépenses courantes actuelles. Il faut donc se soucier dès maintenant d'étudier des mesures de rétablissement de l'équilibre par différents moyens, pouvant aller de l'augmentation des contributions – dans la limite des pourcentages prévus par le Statut – aux révisions de certaines prestations. La création d'une assurance dépendance séparée du RCAM pourrait également contribuer à la maîtrise des dépenses.

**Cette année, pour la première fois**, des ateliers spécialisés ont été organisés: pensions, assurance maladie et actions sociales. Ces ateliers complémentaires à la rencontre de l'AG avec les administrations ont permis aux participants de s'orienter selon leurs préférences pour poser des questions spécifiques ou individuelles et, obtenir des réponses plus personnalisées.

**Une fois la partie formelle** et statutaire des Assises terminée, le beau temps est revenu pour assurer le succès du très intéressant programme d'excursions





que nos organisateurs avaient eu la gentillesse d'organiser et cela avec talent. Les participants ont été immergés avec bonheur dans l'histoire – tant la grande que la petite - de la Macédoine antique et nouvelle. Les dieux sur l'Olympe omniprésent à l'horizon, ont accompagné nos excursionnistes dans leurs pérégrinations vacancières...bien méritées sans oublier les toujours appréciées haltes de restauration et de détente, avant de

reprendre la route du retour.

THESSALONIQUE, la ville moderne, son musée archéologique, la citadelle, la Tour blanche et la Basilique Saint Démétrius;

VERGINA, l'antique AIGAI, le site intact récemment découvert- en 1977- du tombeau de Philippe II de Macédoine (assassiné en 336 av. JC) - père d'Alexandre le Grand- et d'autres membres de la famille avec ses fresques et objets divers, dont de très nombreux en or massif et d'une finesse remarquable;

VERIA et les mosaïques du monument dédié à Saint Paul ;

MONT ATHOS, le tour en bateau de cette République monastique du Mont ATHOS et Communauté sacrée autonome, sur la presqu'île la plus orientale de Chalcidique, avec ses monastères perchés dans les montagnes depuis le Xème siècle et encore occupés par près de 2000 moines ;



Les METEORES, forêt de pierre, site naturel de plus de 60 millions d'années, probablement unique en Europe, sinon au monde et la présence humaine des monastères dans des endroits à la fois inaccessibles et vertigineux :



grandiose et à couper le souffle!

**Les participants eurent** tout le temps de profiter de la douceur des soirées pour flâner le long de la mer, rejoindre le centre ville, la place ARISTOTELOUS, ses nombreux cafés et restaurants alentours fréquentés par les milliers de jeunes gens qui vivent dans cette grande ville universitaire.



**Enfin le 5ème jour**, la Section Grèce nous a offert la surprise du cocktail d'adieux. Ce fut la dernière merveilleuse soirée de ces Assises, au bord de la piscine de l'hôtel en présence de M. TSITOURIDIS (ex Ministre, Député grec et ex collègue de la DG Agriculture à la Commission). Grâce à lui, nous avons pu assister au magnifique spectacle de clôture avec danses et musiques folkloriques Macédoniennes de sa région. Les élèves du Lycée « Lykeion Ellinidon et l'orchestre local ont enchanté tout le monde et entraîné nos danseurs de sirtaki en ronde autour de la piscine dans une joyeuse ambiance de fête.

**Un grand et sincère merci à la section Grèce et certainement à l'année prochaine pour les 42èmes en pleine forme.**



## Résumé poétique

*Pour tenir ces Assises quarante-et-unièmes,  
Même si l'avenir se profile en carême,  
Répondant à l'appel du bureau hellénique,  
Nous sommes accourus jusqu'à Thessalonique.*

*Au bord de sa mer bleue, cette ville est bien belle :  
Tour Blanche, Arc de Galère, Rotonde et Citadelle,  
St Demeter, le Musée archéologique,  
De l'or à profusion .. Révisons nos classiques !*

*Nous, que si volontiers on traite d'Eurocrates,  
Sommes venus chercher au pays de Socrate,  
Alexandre le Grand, Aristote et Platon,  
Réponse à ces questions sur ce quoi nous doutons.*

*Nous avons admiré de merveilleuses choses :  
Vergina et ses tombes, au bord des lauriers-roses,  
Veria, l'autel St Paul et les anciennes fresques,  
Le dîner de gala. Le paradis .. ou presque !*

*La mer étant tranquille, le ciel s'est mis au beau  
Pour admirer l'Athos depuis notre bateau.  
Pour compléter au mieux notre chasse aux trésors  
Nous sommes allés, même, jusqu'aux Météores.*

*Zeus a été clément. De l'Olympe, les dieux,  
Depuis notre arrivée jusqu'au dernier adieu,  
Par nos collègues grecs au travail remarquable  
Nous ont permis de vivre ces jours mémorables.*

*Un chaleureux merci à ceux qui ont œuvré,  
Cherché, organisé, pensé et bien trouvé.*

*Comme sur tout gâteau on met une cerise,  
Pour finir en beauté il y a la surprise.  
Au moment où j'écris c'est encore un secret !  
Et donc – tant mieux pour vous – maintenant je me tais !*

*Et rendez-vous aux prochaines Assises!*

Monique SAXEL



## Entre travail et plaisir

C'est sous un soleil radieux que nous sommes arrivés, mon mari et moi, à l'aéroport de Thessalonique venant de Luxembourg. A la sortie de l'aéroport, une navette nous attendait pour nous conduire à l'Hôtel Makedonia Palace. Dès l'arrivée à l'hôtel, le charme a opéré : le Classical Makedonia Palace est magnifique et de la terrasse de notre chambre située au 5ème étage, nous avons une magnifique vue sur le Golfe Thermaïkos et sur la Tour Blanche.

La réception de bienvenue du dimanche soir, organisée dans les jardins de l'hôtel, était très sympathique et m'a permis de revoir avec beaucoup de plaisir certains collègues grecs qui sont maintenant pensionnés ainsi qu'un collègue encore en activité au Cedefop avec lequel nous nous sommes remémorés des souvenirs des plus hilarants d'une époque pas très lointaine où nous travaillions ensemble au JMO, encore bien présents dans notre mémoire.

L'endroit choisi par les organisateurs pour le dîner de gala du lundi soir était enchanteur car des jardins on avait une vue de Thessalonique « by night » à vous couper le souffle.

Comme nous ne connaissons pas encore cette région de la Grèce, nous avons participé à deux excursions : celle en bateau autour du Mont Athos du mercredi où nous avons eu la chance d'admi-

rer le paysage magnifique et les monastères byzantins à l'architecture exceptionnelle, et la visite très passionnante du vendredi, d'un site absolument surprenant et impressionnant : les Météores où nous avons dû grimper beaucoup de marches (je ne les ai pas comptées, il valait mieux) ; il ne fallait surtout pas avoir le vertige pour visiter deux des vingt-quatre monastères perchés sur les cimes des rochers. De là-haut, on pouvait admirer la majesté des paysages, loin du monde civilisé.

Pour le cocktail d'adieu, les organisateurs nous avaient réservé une surprise : danses grecques et sirtaki autour de la piscine, ce qui a ravi les participants. En conclusion, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont organisé cet événement et un bravo particulier à Despina Vamvakidou qui a fait son maximum pour que ces Assises 2010 à Thessalonique soient une réussite.



Laura Barents  
AIACE Luxembourg

# Assises - Album Photos





# Assises - Album Photos



# Assises - Album Photos





## Staff As Ambassadors: giving the Commission a human face

Interview by Dorian Cardner with Karl Doutlik, who is one of the mentors of the DG COMM Team of Ambassadors

### What is Staff as Ambassadors?

Karl Doutlik: Staff as Ambassadors is the concrete outcome of an initiative based on a paper by Commissioners Wallstrom and Kallas in 2007 which empowered Commission staff to act as Ambassadors for the Commission. Previously, this was only within the remit of Spokespersons, but now this initiative potentially gives us 35,000 more «spokespeople»! The idea is for each DG to establish a group of Staff who will be trained to speak in public - and speak to the media, predominantly local media when active as ambassador in one of the regions of Europe. So far 10 DGs have established teams of ambassadors. DG COMM's team currently counts 23 Ambassadors and we celebrated our 1st anniversary on 1 June 2010. In addition there are five mentors, to guide the 'rookies' in their first steps as Ambassadors.

The pilot phase can now be considered as closed and we have reached cruising speed, as the project is really taking off. We are eager to extend the project and invite in 'new old blood', that is to say, retired EC staff that would be willing to act as Ambassadors, and we are looking at ways on how to involve them. Already all retired colleagues are free to actively get involved in this new initiative on a personal basis or via our Representations and their initiatives. They also have access to the Ambassador website on MyIntracomm:

- ◆ IntraComm
- ◆ DGs & Services
- ◆ DG COMM on IntraComm
- ◆ Staff as ambassadors
- ◆ What is «Staff as ambassadors»?

[https://intracomm.ec.europa.eu/home/dgserv/comm/staff\\_as\\_ambassadors/what\\_is\\_saa\\_en.htm](https://intracomm.ec.europa.eu/home/dgserv/comm/staff_as_ambassadors/what_is_saa_en.htm)

### What are the main activities covered by the project?

We are on call for the Visitors Service

of the Commission in Brussels. We are also heavily involved in the Back to School initiative, this year already encompassing 10 Member States who invite Commission staff to return to their former schools and talk about their life and work in the Commission. This really gives Commission staff a human face to young citizens. It enables us to enter into discussions with students and teachers. We don't have a political mandate but come as information providers and sounding boards.

### Who are the main target groups for Ambassadors?

Youngsters, definitely. They are our future and are mostly pro-EU early



on. We then target women and the elderly, because they tend to be more eurosceptic. It is also advantageous that we are able to address groups in their mother tongue, especially from the visitor service! You have to shape your presentation to fit the group you are talking to. Unfortunately experience shows that you should not expect even basic knowledge about the EU, and I'll tell you why: the EU is so far away from citizens because it is kept away!

Beside the ambassador groups established within each DG, we recently have set up a team of 100 colleagues from across all DGs ready to talk about the changes and developments brought about by the Lisbon Treaty and «what's in it for ordinary citizens».

### Are ambassadors trained?

They are trained how to speak in public and to the media, how to make contact and how to get prepared for the event! They have a dedicated website at hand providing them with

all kinds of tools, model presentations, and background documents. We also provide follow-up training to update their knowledge. We don't put any limits on what Ambassadors can say, but general guidelines provide a framework for our activities. A 'no jargon' approach is key. We have to come across in understandable language and make links to everyday issues that affect citizens. We really need to be able to connect with our audiences on a human level.

### How important are Ambassadors in the Commission's overall communication strategy?

I firmly believe that this is one of the best ways to (re)connect citizens with the EU. Combined with media work at local level and the use of modern social media tools this initiative provides for an enormous outreach and impact especially on local level. You cannot possibly reach a school in Upper Bavaria through a press release! But Staff as Ambassadors can, as they take the time to meet citizens. So what better way to communicate the EU than through direct contact? It is an indispensable communication tool and makes the EU a lot clearer. The Staff as Ambassadors was highlighted by Vice-President Viviane Reding when she addressed DG COMM staff on taking up her new office earlier this year.

Besides this external effect this initiative is a good way to motivate EC staff as it opens their eyes to other policies and other elements in the fabric of the EU. It is not very time-consuming, neither is it cost intensive. Feedback from groups addressed by our colleagues as well as from colleagues themselves has been overwhelmingly positive!

When mentioning Staff as Ambassadors during my course «preparing for retirement» I got several spontaneous reactions by colleagues who wanted to join this initiative. I take this as a very positive signal for our ambition to add some «new old blood» to our activity!

# Goodbye Vice President Siim Kallas

And many thanks for your interest in the pensioners of the European institutions

## Welcome Vice President Maroš ŠEFČOVIČ



### Mandate

The Inter-Institutional portfolio is instrumental in ensuring that the European institutions can work together effectively on behalf of European citizens and that the Commission itself – with its 30 000 staff – runs smoothly. The new Lisbon Treaty provides a unique opportunity to put the EU on a completely new footing, make EU decisions more understandable to the public, enable the EU institutions to work together more intensively and make the EU a stronger global actor.

One of my main tasks is to build consensus between EU institutions on major policies. This requires a real culture of cooperation and a smooth system of internal communication between all European institutions. My team and I will work closely with the European Parliament, Council, Committee of the Regions, Economic and Social Committee, Ombudsman and national Parliaments.

I want to ensure a modern, dynamic and professional working environment in the Commission, one that

encourages and delivers excellent results. The Commission must attract, train and retain highly skilled and motivated staff, in order to achieve its policy objectives with the right resources in the right place at the right time. It is also essential for the institution to make even better use of the great experience and expertise of older members of staff. This potential should be exploited by reinforcing the links and the solidarity between the different generations.

The various institutions, bodies, offices and agencies of the European Union – and thus in the end the European citizens – must have the support of an open, efficient and independent European administration. In order to make this administration work, it needs highly qualified and loyal staff of high integrity. The Commission plays a crucial role amongst the European institutions and it is by far the biggest institution because of its numerous tasks of policy making, negotiating, and overseeing the implementation of Union law.

### Team



### Curriculum

Nationality: Slovak

Birth date and place: 24 July 1966  
Bratislava

Marital status: Married, three children

### Last posts

2003: Director General, European Affairs Section, Slovak Ministry of Foreign Affairs

2004: Ambassador. Slovak Permanent Representative to the EU

01.10.2009/08.02.2010 : Member of the European Commission responsible for Education, Training, Culture and Youth

09.02.2010 : Vice-President of the European Commission responsible for Inter-Institutional Relations and Administration



## Les débuts de SENECA

**E**n 2002, lors des contacts avec le Service Social de la Commission à Luxembourg, la région PACA avait été qualifiée de « précaire » pour les raisons suivantes :

- du grand nombre de retraités de l'Union Européenne qui l'habitent;
- de l'âge moyen élevé de cette population;
- du risque d'isolement (immeubles dans les grandes villes, distances importantes et absence de transports en commun en zone rurale).

Le travail préparatoire, au printemps 2003, consistait en une analyse des services d'assistance sociale des départements et communes. Des contacts furent pris avec le RCAM et le Service Social à Luxembourg, ainsi qu'avec des collègues hollandais ayant monté le système STIBESA au Pays Bas.

Une circulaire à tous les collègues de la PACA, début juin 2003, développa les grandes lignes du projet, tout en posant deux questions :

**A. Si le système d'entraide était opérationnel, en feriez-vous usage ?**

**B. Seriez-vous disponible comme volontaire, dans un rayon de 50 km autour de votre domicile ?**

Les réponses reçues et les résultats d'un deuxième appel aux bénévoles, au mois de novembre 2003, nous ont permis le lancement du projet. Les contacts téléphoniques avec tous les collègues dans

les six départements de la région ainsi que la Corse ont rendu possible l'identification et le traitement des problèmes rencontrés.

Il s'agit de difficultés diverses, à savoir : maladie, mobilité réduite, santé déficiente d'un parent proche, problèmes administratifs, agressions criminelles et escroquerie, solitude. Les services de la Commission, le Service Social et le RCAM en particulier, nous ont beaucoup aidés dans cette phase initiale du projet. Dans son interview à VOX, Alberto De Michelis qui est actuellement le coordinateur régional de notre groupe d'entraide, explique le fonctionnement actuel de SENECA.

L'expérience vécue dans la région PACA / Corse est, bien entendu, disponible pour un travail analogue dans les autres régions.

## Interview d'Alberto De Michelis (ADM) Coordinateur du groupe SENECA

**VOX: Pouvez-vous expliquer aux lecteurs ce que SENECA signifie ?**

ADM: SENECA est le nom d'un groupe de bénévoles, une trentaine en avril 2010, que nous avons créé en région PACA (Provence, Alpes et Côte d'Azur) et couvrant également la Corse, pour assister nos collègues retraités résidant dans ces régions. Le nom est une invention de notre collègue Peter von der Hardt, qui a eu l'idée, en 2002, s'inspirant de l'expérience STIBESA aux Pays Bas, de lancer cette action dans notre région. SENECA est l'acronyme de Système d'ENtraide Evolutif pour Collègues Agés. Il fallait y penser .... Bravo Peter ! Cela correspond très bien avec ce que nous faisons.



« cas graves » qui nécessitent un suivi permanent. Lorsqu'il y a des décisions importantes à prendre, notre règle d'or est de garder le contact avec la famille, et si possible, avec

le médecin traitant, tenant compte du secret médical. Bien entendu toutes les informations recueillies auprès de nos collègues sont confidentielles et traitées comme telles par nos membres. Le témoignage de quelques bénévoles et de retraités sur l'action SENECA illustre bien mes propos. Par ailleurs, nous tenons à jour et diffusons la documentation de la caisse de maladie et des autres services des Institutions utiles aux pensionnés. Moins de la moitié des retraités actuels dans notre région ont une adresse internet et donc accès

aux courriels, à MyIntraComm et au site de l'AIACE. Il faut donc les informer par courrier. Enfin nous organisons des rencontres d'information locales pour les pensionnés, ce qui nous permet, en dialoguant avec eux, de mieux comprendre leurs préoccupations.

**VOX: Que faites vous au juste ?**

ADM: L'objectif de SENECA est d'aider nos pensionnés à résoudre, ou tout au moins à gérer, leurs problèmes qu'ils soient d'ordre médical, social, physique ou relationnel (avec l'administration communautaire et l'administration française), s'ils en manifestent le souhait.

Tout d'abord il faut dire que la très grande majorité de nos collègues se porte comme un charme et n'a nullement besoin d'assistance. Et c'est très bien ainsi. Quelques chiffres: nombre de retraités AIACE de la région: un peu plus de 300 dont plus de la moitié dans les Alpes Maritimes; une cinquantaine de « cas à suivre » dont une quinzaine de

**VOX: Comment au départ avez-vous contacté les collègues retraités ?**

ADM: Nous sommes partis de la liste des retraités inscrits à l'AIACE de la région PACA-Corse et nous leur avons envoyé en 2003 un courrier pour les informer de la mise en place de SENECA et de ses objectifs. Nous leur avons écrit qu'ils allaient recevoir un coup de téléphone d'un de

nos membres pour un premier contact et c'est ainsi que SENECA a commencé à fonctionner. L'accueil a été en général favorable. Rares ont été les collègues qui nous ont répondu 'fichez moi la paix'. Tous ont bien compris les finalités de SENECA même s'ils n'en profitent pas. C'est très bien ainsi, nous ne cherchons pas les 'clients' à tout prix...

## **VOX : Comment est organisé SENECA ?**

ADM: Nous avons un coordinateur par département et un coordinateur régional, moi en l'occurrence, tous sont des bénévoles. Loin de nous l'idée de créer une structure hiérarchique! Chaque département compte un nombre de membres qui est fonction du nombre de retraités: en moyenne un bénévole pour quinze pensionnés. Les coordinateurs départementaux se rencontrent au moins une fois par an -si possible autour d'une des nombreuses bonnes tables dans notre région - pour échanger leurs expériences et discuter les problèmes rencontrés. Par ailleurs, les contacts téléphoniques et par courriel sont fréquents. Dans les Alpes Maritimes les bénévoles se rencontrent deux fois par an. Dans les autres départements, ça se passe au téléphone ou par courriel.

## **VOX: Les bénévoles sont-ils formés pour ces activités ?**

ADM : Nous avons organisé au printemps 2009, dans notre région, une journée de formation et sensibilisation aux problèmes des anciens, avec le concours de certains services de la Commission, PMO et Service social, ainsi que des structures locales d'assistance aux anciens comme par exemple le CCAS de Nice. C'est la seule formation que nous avons organisée mais nous allons peut être renouveler l'expérience dans un ou deux ans lorsqu'il y aura eu un renouvellement significatif de l'équipe des bénévoles. Attention! Je tiens à préciser, pour éviter tout malentendu, que nous n'avons pas l'intention de transformer nos bénévoles en assistants sociaux mais de leur fournir quelques outils pour exercer au mieux leur bénévolat.

## **VOX: Devez-vous faire appel aux services de la Commission ou des autres institutions, pour résoudre certains problèmes ?**

ADM: Le PMO à Ispra en Italie commence à bien nous connaître même si nous essayons de donner à nos retraités une première réponse sans déranger les services de la caisse de maladie. J'en profite pour remercier bien sincèrement M. Gantzer, qui nous a beaucoup soutenus au début de notre action, M. Mozzaglia, Mme Ambrosini et leurs collègues du PMO d'Ispra qui nous ont toujours prêté une oreille attentive pour trouver les solutions les plus appropriées aux problèmes que nous rencontrons avec les pensionnés. Le service social de la Commission à Bruxelles, et la responsable des pensionnés à la DG HR, Mme M. Théâtre, nous aident aussi à résoudre certains de nos problèmes par des conseils ou des actions ciblées.

## **VOX: Avez-vous un budget pour le programme SENECA ?**

ADM: Oui, l'AIACE-France par l'intermédiaire de l'AIACE

INT reçoit de la Commission un budget pour les actions sociales et nous en bénéficions en partie pour notre programme SENECA. A titre d'exemple, notre budget 2009 a été de 4.200 €. Les dépenses les plus importantes sont: l'organisation de la journée de formation des bénévoles, les déplacements des bénévoles pour rencontrer les collègues en difficulté, les déplacements des coordinateurs départementaux pour nos réunions annuelles, la reproduction et la diffusion de documents d'information et la location de salles de réunion pour les rencontres avec les pensionnés de la région.

## **VOX: Avez-vous des relations avec les structures locales ?**

ADM: Oui, bien sûr. Dans chaque ville il existe une structure d'assistance aux seniors et nous avons des rapports plus ou moins étroits avec elles. Par exemple, au nom de l'AIACE SENECA, nous avons conclu une 'Convention de partenariat' avec le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la ville de Nice pour pouvoir bénéficier de ses services et conseils. Parfois un peu de formalisme n'est pas inutile. Ceci s'est avéré très utile pour résoudre des cas difficiles où l'expérience des professionnels d'assistance aux seniors était nécessaire.

## **VOX: Donc tout va bien ?**

ADM: Oui et non... Première difficulté, la dispersion de nos collègues sur le territoire et parfois leur résidence dans des zones difficiles à atteindre ou éloignées du bénévole le plus proche. Ceci rend parfois l'intervention difficile en cas de nécessité. Certains de nos membres parcourent parfois plus de 80 km pour aller visiter un collègue en difficulté. Il arrive qu'avec certains retraités aucun contact personnel n'ait pu être établi autre que téléphonique. Le deuxième souci est celui de communiquer avec certains de nos collègues ayant une adresse et un numéro de téléphone dans notre région mais qui sont injoignables. Nous leur adressons, dans ce cas, un courrier et nous attendons leur réaction. Enfin, je tiens à mentionner le fait que parfois nous rencontrons des difficultés à assurer l'indispensable relève des plus anciens de nos bénévoles par des plus jeunes retraités.

## **VOX: un dernier mot sur SENECA ?**

ADM: Oui, un souhait. La Commission et l'AIACE INT ont conclu un accord en février 2009 dans lequel le développement d'actions sociales d'entraide est bien identifié comme étant une priorité par ailleurs reprise dans le statut des fonctionnaires et autres agents. Il serait souhaitable que lors des réunions de préparation à la retraite organisées par la Commission pour les agents encore en activité, l'AIACE puisse sensibiliser les futurs retraités à ce type d'action que nous avons développé dans notre région. D'autres régions ou pays devraient s'en inspirer et éveiller d'éventuelles vocations au volontariat qui parfois font défaut.

## **VOX: Merci Monsieur De Michelis et bonne continuation pour aider nos anciens**

ADM: Merci de l'intérêt de VOX.



## Interventions du groupe SENECA des Alpes-Maritimes Souvent à temps mais pas toujours...

*Il y a quelques temps, le service du RCAM-Luxembourg s'étonne de n'avoir plus reçu depuis plus de deux ans de demande de remboursement de frais médicaux de la part d'un affilié et alerte l'AIACE.*

L'information parvient au coordinateur régional du groupe SENECA. Contact est pris avec notre collègue qui accepte de recevoir nos bénévoles. Ils découvrent une personne très âgée, en plein désarroi, qui vit seule dans un appartement, sans famille et sans ami, dans l'impossibilité de se déplacer seule, et qui survit grâce à l'aide d'une femme de ménage qui lui rend visite régulièrement.

Incapable de se prendre en charge, souffrant du diabète et victime d'une fracture du bassin, notre collègue n'a plus la volonté d'organiser sa

cas, le bureau Liquidateur accepte de procéder au remboursement des frais médicaux.

Les bénévoles poursuivent leur action pendant plusieurs années en encourageant l'affilié et en l'aidant à remettre de l'ordre dans ses papiers. L'intervention d'une assistante sociale de la ville où réside le pensionné, sur demande de SENECA, a fait prendre conscience à notre collègue de la nécessité de se reprendre en main et, à l'heure actuelle, l'ordre est revenu. L'affilié remplit lui-même ses demandes de remboursement. Il continue de faire



bloqués après sa mort. En l'absence d'un testament, le groupe SENECA a fait appel à un notaire pour la recherche d'éventuels héritiers. Sans succès. L'administration fiscale française en a profité ... Dans un autre département, le groupe SENECA a assisté une collègue en très grande difficulté, la famille, géographiquement lointaine, ne manifestant pas d'intérêt à la personne. Les bénévoles ont trouvé une auxiliaire de vie pour assister cette pensionnée et ont pris en charge toutes les procédures administratives, aidés en cela par les services de la Commission. Consciente de la dégradation de son état, notre collègue aurait voulu que son bénévole référant SENECA devienne son curateur et nous avons exploré cette éventualité avec l'aide de son notaire et l'avis de l'AIACE. La mort en a décidé autrement ...

Dans un village isolé d'un troisième département, le bénévole SENECA était en contact, pendant plusieurs années, avec un couple âgé, par téléphone, par lettres et par des visites. Le collègue était gravement malade, mais son épouse s'occupait admirablement de lui. Tous les deux ne conduisaient plus. Les enfants du couple vivaient à grande distance. L'intervention du bénévole consistait dans l'aide pour les affaires administratives, en discussion du cas avec le médecin traitant (qui déconseillait le transfert du malade dans une maison médicalisée de retraite) et dans de longues causeries sur le « bon vieux temps »...



vie et se déplace avec ses cannes entre des monceaux de papiers. Les feuilles de soin se trouvent éparpillées entre les multiples amas de paperasses et interdiction a été faite à la femme de ménage d'y toucher.

Les membres de SENECA se mettent à l'ouvrage et déterrent un grand nombre de feuilles de soin datant parfois de plusieurs années. Après plusieurs visites, ils parviennent à reconstituer la quasi-totalité des dossiers médicaux et à faire parvenir au RCAM les demandes de remboursement en souffrance. Conscient de l'exceptionnalité du

l'objet d'un suivi hebdomadaire de la part des bénévoles SENECA. L'attention reçue de SENECA par cette personne isolée lui a permis de retrouver intérêt à la vie et de se reprendre en main.

Il y a quelques années les bénévoles SENECA ont assisté un collègue qui a passé plus d'un an dans un hôpital des Alpes Maritimes. Ce pensionné n'avait pas de famille connue et quand il est décédé ce sont les bénévoles qui se sont chargés de son enterrement en finançant en partie ses obsèques, ses comptes bancaires ayant été



## Témoignages

### Marta Pantleon et ses «presque» 100 ans ! (Ancienne fonctionnaire CECA, EURATOM)



L'AIACE fête ses 41 ans et moi, en mai prochain, mes 99 ans! C'est par l'AIACE et à travers le système d'entraide SENECA et son initiateur P. Von Der Hardt, que j'ai connu Th & L. Di Piazza et leur ai raconté un peu de mon histoire. Allemande, née à Aachen, j'ai découvert la Provence dans les années 70, en venant avec ma mère pour des cures thermales à Aix en Provence. Très séduite par cette région, j'ai acheté un terrain à Peyrolles, convaincu le maire pour l'obtention d'un permis de construire et fait moi-même la maquette de ma future maison.... l'architecte a beaucoup aimé cette maquette et je lui ai offerte!

La maison a été construite et dans le jardin j'ai installé mon âne corse 'Bastia'. En venant en Provence, je retrouvais aussi les origines de mon nom: le médecin qui soignait mon père, lui avait parlé d'un minuscule village du Vaucluse qui portait le nom Saint Pantaléon<sup>1</sup>. Quelques recherches me montrèrent que Pantaléon était une variante de Pantaléon.... c'est donc bien là, la région où j'ai choisi de m'installer.

Saint Pantaléon possède une extraordinaire chapelle, entourée d'une nécropole rupestre avec de nombreuses petites tombes creusées dans le rocher – Pantaléon (médecin et martyr) vivait à Nicomédie vers les années 300. Un prêtre résolu de l'amener à la foi chrétienne; inspiré par la grâce, il accomplit des miracles... Des médecins jaloux le dénoncèrent comme chrétien à l'empereur Maximien Galère: Pantaléon fut condamné à divers supplices et enfin décapité...

Saint Pantaléon, ressuscitait les enfants morts sans avoir reçu le baptême... aussi lui amenait-on ces pauvres enfants, et son intervention les ressuscitait (... le temps de leur donner le sacrement!). Rendus à la mort, on les inhumait dans ces tombes creusées dans la roche –

<sup>1</sup>Saint Pantaléon  
Commune du Vaucluse  
Superficie 0, 78 km2  
177 habitants (1999)

### Monsieur et Madame RIBOT

Après la retraite nous avons choisi notre maison de vacances, un chalet alpin à 1350m d'altitude, comme résidence principale.

Au début tout se passait très bien, mais l'âge - nous nous situons aux alentours des 80 ans - commence de plus en plus à nous poser et à nous opposer ses problèmes : la perte de la mobilité physique et mentale, des trous de mémoire, des troubles de vue, l'incapacité de conduire la voiture.

La dépendance qui en résulte nous crée de multiples difficultés dans la vie de tous les jours et dans la gestion des affaires administratives. Nous avons fait appel au bénévole SENECA de notre département vers la fin 2009 pour le traitement de formulaires RCAM (demandes de remboursement, demandes d'autorisation préalable, ...), mais aussi pour nous conseiller au sujet d'une résidence plus adaptée à nos conditions de santé.

Aujourd'hui, après quatre visites du bénévole, la «paperasse» va mieux et nous avons choisi un appartement de location en ville, en attendant Le déménagement définitif vers une résidence senior. Un bénévole d'un autre département nous conseille également pour le choix de la résidence appropriée.

La disponibilité des bénévoles du système SENECA nous procure un grand réconfort pour faire face à nos problèmes.





## Les anciens des institutions de l'EU en France (Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)/Corse)

Il y a actuellement 2192 pensionnés des institutions européennes, résidant en France, dont 1124 sont membres de l'AIACE. 315 d'entre eux ont choisi de vivre dans le sud de la France en Région PACA.

Pas étonnant que le tiers d'entre nous ou presque ait été attiré par le soleil, la mer ou les beaux paysages, après tant d'années passées sous le ciel bas et gris de Bruxelles ou de Luxembourg. Sans parler des pensionnés habitués au beau temps, qui viennent d'Ispra ou des Délégations de l'UE ensoleillées... Avoir choisi de s'éloigner des villes où ils ont passé leur vie active, construit une famille et tissé des amitiés et relations, c'est, au-delà d'un choix de dernière partie de vie, se réinventer une autre existence, bâtir d'autres liens, s'ouvrir à d'autres rencontres, découvrir d'autres lieux.

Alors que la majorité des pensionnés qui ont choisi de s'installer à Paris, sont Français, en Région PACA, une variété de nationalités coexistent: Français, Italiens, Espagnols, Britanniques, Allemands, Belges, Néerlandais, Suédois, Danois.

Beaucoup de nos collègues occupent définitivement une résidence secondaire où ils allaient en vacances au temps de leur activité, d'autres sont venus directement de Bruxelles, Luxembourg, Ispra, et ont eu un coup de foudre pour un appartement sur les hauteurs de Nice, de Cannes ou de Marseille, une maison dans le Var, l'arrière pays aixois ou dans les oliviers d'Opio. Certains de nos collègues se sont installés aussi plus loin: en Corse, dans les Alpes de Haute Provence ou même les Hautes Alpes.

Beaucoup partagent leur temps entre leur résidence en Région PACA et Bruxelles, Paris ou plus loin encore, où ils ont laissé enfants, petits-enfants et amis. En tout cas, tous se sont intégrés plus ou moins rapidement là où ils ont décidé de s'installer, en exerçant des activités associatives, sportives, culturelles, ont tissé de nouvelles amitiés et construit de nouveaux réseaux.

Cela ne veut pas dire que nous avons perdu le contact entre nous. Il est intéressant de noter que même si nous avons eu des activités différentes, à des époques de la construction de l'Europe qui ne sont pas les mêmes, le plaisir de nous retrouver reste intact. Avoir vécu plus de 30 ans loin de nos pays d'origine et avoir participé, chacun à son niveau, au grand projet qu'est l'Union européenne, crée un lien fort entre nous. Nous partageons la même culture et des valeurs identiques. Nous nous ne le disons pas, cela va de soi. N'oublions pas que



nos collègues plus âgés ont connu l'époque des pionniers. Mme Marthe Pantleon, la doyenne des pensionnés de l'AIACE/PACA, presque centenaire, a travaillé avec Jean Monnet. Chaque année, nous passons deux journées d'échange sur les derniers développements de l'Union européenne, et également sur les nouvelles administratives et l'assurance maladie. Ces rencontres ont été initiées et organisées depuis 2000, par Peter von der Hardt, délégué de la Région PACA Corse jusqu'en 2007. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés à Mandelieu, au Tholonet (près d'Aix en Provence), Arles, Hyères, Menton, ou Ajaccio. Cette année, notre rencontre annuelle aura lieu à Fréjus les 27 et 28 septembre. Pour fêter le 60ème anniversaire de la Déclaration de Robert Schuman, nous nous sommes retrouvés le 9 mai pour une rencontre à Menton.

Le plaisir de ces rencontres tient également au fait que, plus que nos collègues de Bruxelles, Luxembourg, ou qui vivent dans des capitales proches, nous avons besoin d'être tenus informés des nouveautés et procédures administratives qui nous concernent. Nous continuons, à dépendre du système d'assurance maladie des communautés européennes. Nous sommes loin des institutions, des assistants sociaux et des bureaux liquidateurs d'assurance maladie. En outre, l'étendue géographique de notre Région et la faiblesse des transports en commun a pour conséquence que nos collègues âgés et seuls peuvent se trouver isolés. La solidarité entre nous est donc nécessaire, plus qu'ailleurs. C'est dans ce contexte qu'un système d'entraide pour nos collègues retraités, qui rencontrent des difficultés dues au grand âge, à la maladie, au handicap ou à des problèmes administratifs, a été initié dès 2002 et mis en place en 2003. Peter von der Hardt et Alberto De Michelis qui en est responsable depuis trois ans, présentent ce système d'entraide et son originalité.





## Couverture des risques de maladie des fonctionnaires des communautés européennes : autant savoir

Les questions des adhérents sur la Caisse maladie, sur son fonctionnement et sur la prise en charge des soins de santé sont au centre des préoccupations des instances nationales et internationales de l'AIACE.

Aussi il nous semble particulièrement important de bien connaître les bases légales, statutaires et réglementaires de notre régime d'assurance maladie qui est régit à trois niveaux:

◆ **Le protocole sur les privilèges et immunités de l'Union Européenne, article 14 renuméroté 13** après modifications dans le Traité de Lisbonne<sup>1</sup> ;

◆ **l'article 72 du statut**<sup>2</sup> (STATUT DES FONCTIONNAIRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES arrêté par décision du Conseil de Ministres de l'UE no 723/2004 du Conseil du 22 mars 2004) ;

◆ **la réglementation établie de commun accord**<sup>3</sup> (Arrêté par décision de commun accord des Institutions et constaté par le président de la Cour de Justice des Communautés européennes) ;

◆ **les Dispositions Générales d'Exécution (DGE)**<sup>4</sup> (arrêté par décision de la Commission).

L'objectif de cet article n'est pas de reproduire l'ensemble des règles du RCAM et notamment la très volumineuse et complexe réglementation de Commun Accord et les DGE (disponibles sur « myIntracomm » de la Commission et distribuées en version papier à tous les pensionnés) mais bien d'attirer l'attention des lecteurs sur la « pyramide décisionnelle » de ce régime communautaire afin d'en comprendre le fonctionnement et les objectifs.

Chaque pensionné, sans connaître tous les détails, pourra ainsi suivre et retrouver si nécessaire, des éléments réglementaires qui l'intéressent à titre personnel ou pour aider d'autres personnes, notamment dans les permanences des sections de l'AIACE ou directement à l'AIACE int.

Après tant d'années d'immobilisme, de plafonds de remboursement

bloqués à des tarifs inadéquats lorsque les coûts des soins de santé augmentaient constamment bien au-delà du coût de la vie, il a été finalement possible de proposer une amélioration assez nette de notre régime. C'est grâce à l'adoption du statut en mai 2004 que cela a été possible, notamment par l'introduction d'un nouvel alinéa dans le § 1 de l'article 72.

Il aura cependant fallu plus de 2 ans de travail préparatoire au sein du CGAM, puis de nombreuses concertations syndicales, pour obtenir finalement une décision opérationnelle le 1er juillet 2007 sur ces nouvelles Dispositions Générales d'Exécution (DGE) de l'article 72 du statut. Ces DGE s'inscrivent dans l'équilibre bien compris à moyen terme des ressources disponibles –y inclus les réserves financières– et permettent d'adapter notre caisse maladie aux progrès de la médecine et à l'augmentation des coûts dans les Etats membres. En outre, elles introduisent une nouvelle prestation très importante pour les plus anciens affiliés : celles de l'état de dépendance. Elles maintiennent la solidarité entre tous les affiliés fonctionnaires, agents et pensionnés. Certes des problèmes de déficit de fonctionnement sont déjà connus mais ils restent assez contenus : environ 14 millions d'Euros sur les trois dernières années (2007, 2008 et 2009) à comparer aux environs 300 millions de dépenses annuelles du régime.

Le Comité de gestion de l'Assurance maladie (CGAM), auquel l'AIACE participe activement avec un membre et un suppléant, hélas sans droit de vote, se penche déjà sur les hypothèses de solutions. Les marges de manœuvre sont étroites, notamment pour ne pas faire régresser les prestations et



au regard des contributions limitées statutairement à un maximum de 2% pour les affiliés dans une conjoncture dégradée des finances publiques dans l'UE.

### 1. LE STATUT, L'ARTICLE 72 (étendu par les Art. 28, 95 et 112 du RAA pour les autres agents)

Il fixe les grandes lignes juridiques de notre assurance maladie, entre autres:

◆ **§ 1** : Les affiliés, la nature du régime et les taux de remboursement.

Le taux de remboursement normal de 80% mais relevé à 85% pour un certain nombre de prestations bien définies et à 100% pour les maladies graves également définies dans cet article.

La maladie professionnelle est également traitée.

La nouvelle possibilité de délégation de pouvoir à une institution pour fixer les règles régissant le remboursement des frais (DGE).

Le niveau des contributions, la répartition entre les affiliés et les Institutions (1/3-2/3) avec un maximum de 2% de la rémunération de base et certaines conditions dérogatoires.

◆ **§ 2 - 2 quater** : Les conditions d'affiliation des pensionnés et de leurs ayants droit, veuves-veufs et orphelins dans la plupart des conditions imaginables de la vie, y inclus celles du...fonctionnaire licencié.

◆ **§ 3** : La très importante clause de remboursement spécial suite à un dépassement du montant d'un demi-traitement ou pension de base, des frais non remboursés sur une période de 12 mois, avec certaines limitations.

◆ **§ 4** : l'obligation du bénéficiaire de déclarer, selon certaines modalités, les remboursements qu'il percevrait d'une autre assurance légale ou réglementaire pour lui-même ou pour les personnes couvertes de son chef.

## 2. REGLEMENTATION COMMUNE relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires des Communautés européennes.

Elle reprend chaque disposition du Statut en détails ainsi que l'organisation du régime. Toutefois cette réglementation ne fixe pas les modalités proprement dites des remboursements mais leurs bases



légales. Les principaux chapitres et parties sont :

- ◆ PREMIERE PARTIE DISPOSITIONS GENERALES
- ◆ DEUXIEME PARTIE – REMBOURSEMENT ET PRINCIPE
- ◆ TROISIEME PARTIE -ORGANISATION DU REGIME
- ◆ QUATRIEME PARTIE - DISPOSITIONS FINANCIERES
- ◆ CINQUIEME PARTIE - DISPOSITIONS FINALES

## 3. LES DISPOSITIONS GENERALES D'EXECUTION (DGE)

En application de l'article 72 du Statut et de la Ré-

glementation Commune relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires de Communautés européennes entrée en vigueur le 1er décembre 2005 (la réglementation Commune ci-dessus), le régime d'assurance maladie commun aux Institutions des Communautés européennes (RCAM) assure à ses bénéficiaires la couverture des frais médicaux exposés pour maladie, accident ou maternité ainsi que le versement d'une indemnité de frais funéraires.

Il comporte trois grands titres réglementant en détail les domaines suivants tels qu'appliqués par le bureau central et les bureaux liquidateurs :

- ◆ DEFINITIONS GENERALES
- ◆ TITRE I - DROIT D'AFFILIATION
- ◆ TITRE II - REGLES DE REMBOURSEMENT
- ◆ TITRE III - PROCEDURES

## 4. CONCLUSIONS

**Le régime à moyen terme reste donc budgétairement viable dans le cadre de notre contribution (1,7%) et surtout de celle des E.M. (3,4%) soit au total 5.1%. Une révision s'imposera toutefois assez rapidement compte tenu de la modification de la population concernée – vieillissement et nouveaux agents contractuels- ainsi que de l'augmentation constante des coûts de la médecine moderne avec des contributions figées.**

<sup>1</sup> La loi européenne établit le régime des prestations sociales applicables aux fonctionnaires et autres agents de l'Union. Elle est adoptée après consultation des institutions concernées.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2004:310:0261:0266:FR:PDF>

<sup>2</sup> Aller sur [myIntracomm](#) puis aller sur « ma DG » puis « Droits statutaires » puis cliquer sur « statut » et une fenêtre (URL ci-dessous) s'ouvre avec le texte du statut en pdf.

<https://intracomm.ec.europa.eu/statut/pdf/20090714-fr.pdf>

<sup>3</sup> [https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/hr\\_admin/fr/sickness\\_insurance/Documents/reglementation\\_fr.pdf](https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/hr_admin/fr/sickness_insurance/Documents/reglementation_fr.pdf)

<sup>4</sup> [https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/hr\\_admin/fr/sickness\\_insurance/Documents/dge\\_fr.pdf](https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/hr_admin/fr/sickness_insurance/Documents/dge_fr.pdf)



# Les Prestations liées à l'état de dépendance

## Décodage

**D**epuis juillet 2007 la réglementation concernant les prestations médicales et les remboursements prévus par le Régime Commun d'Assurance Maladie des institutions communautaires (RCAM) a été profondément modifiée (voir l'article sur la caisse maladie et ses règles dans ce même numéro). Non seulement les anciennes règles sur les prestations médicales de notre régime ont été modifiées mais des nouvelles se sont ajoutées, par exemple les prestations liées à l'état de dépendance.

La rédaction de VOX souhaite à tous les pensionnés de pouvoir éviter d'avoir recours à ces nouvelles prestations mais dans ce domaine, l'égalité de destin n'existe pas. La nature même de ces prestations complique souvent les situations vécues, dans la mesure où les pensionnés eux-mêmes peuvent être touchés et mis en incapacité d'agir. Ce seront donc souvent les familles, ou des proches peu accoutumés à notre système particulier d'autorisation préalable et de remboursement qui devront prendre en charge des procédures administratives assez lourdes. Jugez-en vous-mêmes !

**Les prestations liées à l'état de dépendance concernent surtout les séjours en établissement et les frais de gardes-malades - à l'exception des séjours de désintoxication - et dépendent du degré de dépendance de l'assuré qui est fonction du score le plus bas obtenu dans l'un des deux questionnaires prévus et complétés par le médecin traitant (tableau ci-après).**

Score	Degré de dépendance
91 - 100	5
75 - 90	4
50 - 74	3
25 - 49	2
0 - 24	1

Les degrés 1 à 4 de l'échelle de dépendance sont pris en considération pour le remboursement des frais, le degré 1 étant considéré comme le niveau le plus élevé de dépendance. Le degré 5 n'ouvre pas de droit à

remboursement.

(Ndlr : la rédaction espère que les pensionnés qui pensaient en avoir fini avec les notations des actifs ne les retrouvent pas à ce moment de leur vie.)

Pour les établissements ci-après, d'une façon générale, pour être remboursables, les frais de ces prestations pour des séjours et des soins doivent être autorisés, ainsi que pour les gardes-malades. **Il faut donc toujours impérativement introduire des autorisations préalables basées sur un rapport médical adressé au médecin conseil selon les modalités prévues. Les autorisations sont le plus souvent d'une durée limitée et renouvelables suivant des procédures précises à respecter.**

### 1. Séjours continus ou de longue durée dans des établissements paramédicaux et autres

Les soins prodigués et les séjours sont remboursables à 85 % ou à 100 % en cas de maladie grave sous certaines conditions et avec un plafond de 36€ par jour pour le séjour. Attention : En cas de refus d'autorisation au titre de l'hospitalisation elle peut néanmoins être accordée pour un séjour dans ce type d'établissement. Les frais qui restent à la charge du bénéficiaire ne sont pas éligibles au remboursement spécial prévu à l'article 24 de la Règlementation. En cas de facturation globale ne permettant pas de distinguer les frais relatifs aux soins de ceux relatifs au séjour, une répartition forfaitaire est effectuée selon le degré de dépendance avec un plafond de 36€.

#### a) Etablissements de repos et de soins

Autorisation préalable accordée pour une période n'excédant pas 12 mois et renouvelable.

#### b) Maisons de soins psychiatriques

Autorisation renouvelable sur base d'un rapport détaillé du médecin traitant selon une périodicité fixée par le Bureau liquidateur.

#### c) Etablissements de rééducation ou de revalidation fonctionnelle et hôpital psychiatrique.

En cas de facturation globale la répartition forfaitaire est faite selon le degré 1 (70% de soins et 30% de séjour).

#### d) Centres de jour

En établissement de repos et de soins pour personnes âgées ou d'un centre de jour neurologique ou psychiatrique, les frais de séjour et de soins sont remboursés, aux mêmes conditions que le séjour permanent mais avec un plafond de 18 € par jour pour les frais de séjour.



En Etablissements médico-pédagogiques, seuls les soins sont remboursables selon les dispositions applicables.

## e) Centre de désintoxication non hospitalier ou assimilé

Les soins médicaux prodigués sont remboursés exclusivement à 85 % avec un plafond de 36 € par jour pour les frais de séjour qui se limite à un séjour d'une durée totale de 6 mois sur une période de 12 mois.

## 2. Garde-malade:

Il s'agit principalement de soins de « nursing » au domicile du malade plusieurs heures par jour, voire

**Attention, les bureaux liquidateurs sont très stricts sur la notion de « contrat légal de travail » et sur la qualification des prestataires gardes malades**

la journée et/ou la nuit entière. Les soins infirmiers ponctuels (injections, pansements, etc.) sont remboursés normalement par ailleurs. La surveillance par un adulte d'un enfant malade à domicile, en raison de l'absence des parents n'est pas prise en charge. **Les gardes-malades doivent être légalement autorisés à exercer cette profession sauf situations exceptionnelles justifiées.**

L'autorisation peut être accordée pour une période n'excédant pas 12 mois. Elle est renouvelable.

Les frais sont remboursés à 80 % ou à 100 % en cas de maladie grave, avec un montant maximum remboursable selon le cas et le degré de dépendance et quel que soit le nombre de personnes qui assurent la garde.

**Attention :** Les frais de déplacement, de logement et de nourriture et tous les autres frais accessoires du ou de la garde-malade, ne donnent pas lieu à remboursement. Les frais non remboursés ne sont pas éligibles au remboursement spécial prévu à l'article 24 de la Réglementation.

### ◆ Prestations temporaires de garde-malade

Le plafond de 72 € par jour ou à 100 % en cas de maladie grave avec un plafond de 90€.

### ◆ Prestations de garde-malade de longue durée

Au-delà de 60 jours, les frais de garde à domicile sont remboursés à 80 % ou à 100 % en cas de maladie grave selon les plafonds repris dans le tableau ci-après, diminués d'un montant égal à 10 % du revenu de base de l'affilié (traitement, pension d'ancienneté, pension ou allocation d'invalidité, etc.).

Degré de dépendance	Plafond de remboursement
4 et 3	50+ du traitement de base d'un fonctionnaire de grade AST 2/
2 et 1	100 % du traitement de base d'un fonctionnaire de grade AST 2/1

### ◆ Prestations de garde-malade en milieu hospitalier

Ces frais ne sont pas remboursables sauf dans les établissements publics où l'infrastructure sanitaire est insuffisante pour assurer les soins courants. Dans ce cas, les frais de garde engagés sur prescription du médecin traitant sont remboursés à 80% avec un plafond de 60 € par jour. En cas de maladie grave, ces frais sont remboursés à 100 % avec un plafond de 75 € par jour.

## 3. Pour les résidents en Belgique/ Flandre

concernant l'ASSURANCE DEPENDANCE DE LA COMMUNAUTE FLAMANDE (vlaamse zorgverzekering) (Cotisation obligatoire pour toute personne à partir de 25 ans qui habite en Flandre)

Les fonctionnaires, agent temporaire, agent contractuel, ou retraité, sont couverts par le RCAM à titre primaire. Ils sont donc exemptés (ainsi que votre conjoint/partenaire et vos personnes à charge de plus de 25 ans) du paiement de cette cotisation.

Pour autoriser le RCAM (votre bureau liquidateur) à agir en votre nom et à confirmer à la Vlaamse Zorgkas ce droit à l'exemption:

◆ complétez et signez le formulaire «Procuration», dans la langue de votre choix

◆ envoyez-le à votre Bureau liquidateur (l'adresse exacte figure sur le formulaire).

Pour plus d'informations, veuillez envoyer un courrier électronique, en indiquant vos nom - n° personnel/ pensionné à l'adresse suivante:

**PMO-CAISSE-MALADIE-VLAAMSE-ZORGKAS@ec.europa.eu**

Pour le Conseil:

**helpline.assmalweb@consilium.europa.eu**

**N.B. L'ensemble de ces informations n'engagent nullement la rédaction de VOX.**

**Seules les DGE font foi : [https://intracomm.ec.europa.eu/pers\\_admin/sick\\_insur/docs/dge\\_fr.pdf](https://intracomm.ec.europa.eu/pers_admin/sick_insur/docs/dge_fr.pdf)**



## Modernising our insurance policies

### Reminder

For many years, AIACE Int. has made available to pensioners two Group Insurance policies via the Insurance Brokers Vanbreda International (hereafter Vanbreda).

1. **Accidents** – AXA Belgium. Policy number **719.757.143**. Currently there are some 8.000 pensioners and spouses covered by this policy.

2. **Maladie Complémentaire** – Allianz Belgium. Policy number **BCVR8673**.

This policy has some 3.750 policyholders.

The first is concerned with compensation for accidents; the second with the extra costs of hospitalisation as a result of illness, which are not repaid by the RCAM. This is generally called the 'gros risques' policy. The accident policy can normally be taken out at any time even after retirement up to the age of 80. The 'gros risques' policy is normally only available at the time when a civil servant retires and may require a medical examination. However, as the age of retirement has recently gone up the final age for becoming a member of this scheme has become a little more flexible –see below.

AIACE International maintains contact with Vanbreda via an Insurance Group designated by the President of AIACE International. This group reviews the financial position and acts as an intermediary in the small number of cases where disputes arise.

### The present position of the AIACE policies

As some of you will know, the Insurance Group of AIACE has now reached the end of over two years of analysis and discussion with our broker Vanbreda. Our two insurance policies have now been modernised and, while nothing is absolutely certain in the world of finance, we have received reasonable



guarantees that except for indexation there will be no increases in premiums for some time.

1. **Accidents – AXA Belgium. Policy number 719.757.143.**

#### Broadly speaking this covers:

- ◆ **Medical costs arising from an accident after the usual reimbursement due from the RCAM.**
- ◆ **The payment of a capital sum to compensate someone who has had an accident which subsequently results in a permanent disability.**
- ◆ **The payment of a death benefit to the next of kin of a policy holder who dies as the result of an accident.**

Policyholders will, by now, have received a totally new policy. This became necessary, partly as a result of the changes resulting from our negotiations and partly because the basis, on which invalidity compensation is calculated, has been changed from a Belgian scale to a European one.

The new policy has a larger type face so that the 'small print' can be more easily read. On the other hand we have accepted, for cost reasons, that the policy will only be printed in French and English. Our broker, Vanbreda, based in Dutch speaking Antwerp, is not happy about this and will try to make on-line versions available in

several other languages. Obviously anyone telephoning Van Breda will not have any problem in finding a Dutch speaker and Vanbreda has a polyglot staff.

The premiums of AXA are indexed to our pensions and deducted directly by the Pensions Unit. A few years ago AXA demonstrated to the Insurance Group that even with this normal indexation they were making a loss and wished to make an increase in the level of the premiums over and above the usual indexation.

We did not accept this and with the support of AIACE International took the position that we would rather discuss the possibility of reducing the level of certain of the benefits. After long discussions with AXA, with the help of Vanbreda as a conciliator, we managed to convince AXA that if they wished to keep our business, they would have to offer each policy holder a menu of changes in the level of risk covered. In practice this would have kept the premiums at the same level. It is our belief that having evaluated the possible consequences of these changes, AXA decided not only to withdraw their demand for higher premiums but also to make certain changes, in the wording of the policy, in our favour. For example, the definition of an accident is now clearer and includes categories previously excluded.

As mentioned above we have also received what amounts to a guarantee, that there will be no fresh demands for increases in the premium, other than the normal indexation, before 2012, when a fresh assessment of the profitability of the policy may be made. In general terms we are pleased with the results of this negotiation and are optimistic that the payment of claims will run smoothly. The Insurance Group, however, may always be consulted for advice if an individual is not satisfied with the treatment of a claim

## 2. Maladie Complémentaire – Allianz Belgium. Policy number BCVR8673

### **In simple terms this policy covers hospital costs not reimbursed by the Sickness Insurance Scheme (RCAM).**

For this policy we have agreed to a new system. After years of no indexation a considerable increase in premiums was obviously necessary. Increases to the new premiums are now based upon a European index of health costs which in the first two years of operation were much lower than expected. The current yearly premium in the view of the Group remains reasonable.

The Insurance Group, however, in agreeing to the revised policy obtained a number of concessions from the Allianz Group. It is now easier for those approaching retirement to join their scheme. The application form concerning existing medical conditions is now very short indeed and will be evaluated by doctors within Vanbreda's Medical Board rather than the Allianz doctors. In the past when staff retired they were sometimes refused cover because the doctors used by Allianz did not fully understand the extent of the cover offered by our basic medical insurance in the case of serious illness. At the same time the irritating system, of agreeing to provide cover for new pensioners with certain illnesses but only if they agreed to pay a higher premium, has been abolished. While the general principle of needing to join this scheme on, or just before retirement, remains, there is now a little more flexibility concerning the timing.

In fact, when someone retires, he or she will have up to 12 months to apply for cover and since the statutory maximum age of retirement is now 67 the very few who retire at that age would be able to seek cover up to the age of 68.

We are confident that these changes will lead to a better relationship between Allianz and those pensioners who, when they retire, choose to be covered by this policy.

A final thought from Emile Durkheim: "Tout n'est pas contractuel dans le contrat".

While nearly all claims can be handled by computers there are sometimes grey areas where goodwill and flexibility are needed, both from the insurance company and the policyholder. In that context we note with satisfaction that our broker, Vanbreda, in order to find an equitable solution will, if necessary, take complex problems out of the computer system and establish a personal dialogue.

**For those who want to know more about the two AIACE Group Insurance policies, Vanbreda offers multilingual information notes on the internet. It is sufficient to surf to [www.eurprivileges.com](http://www.eurprivileges.com) and to click on the AIACE logo to discover them.**

### **Some general comments on insurance**

In the course of our meetings and dealing with a few individual difficult cases the Insurance Group has learnt a good deal about the world of insurance and the need to study the small print and read the exclusions. We have also learnt that some policyholders have forgotten what insurance policies they hold and what they cover.

The system of direct debits is both an administrative convenience and an invitation to policyholders to let the years go by

without checking periodically, what policies they have, where they have put them, what they cover, and whether they are under or over-insured.

Insurance companies play an essential role in modern society but like supermarkets, energy companies and other oligopolies, they are fundamentally profit making organisations not above profiting from the inertia and inattention of policy holders.

This leads the Insurance Group to suggest that, for all our pensioners a suitable pastime on a rainy day may be to list all the insurance policies they have, to decide in the context of their actual circumstances whether there are gaps or whether some are no longer necessary. **Finally to file all the policies in one place known to their spouse or partner and children.**

One gap we have noted is that while many pensioners take out accident cover for themselves, rather fewer cover their spouses, although one supposes that the risk of accidents is likely to be more or less equal.

The more frequent case, however, seems to be insurance that is 'surplus to requirements'. This usually happens because family circumstances change but direct debits remain. Thus the Group learnt of one person who went on paying for a special ski accident policy only to find when he had an accident, that there was an age limit that he had passed several years before.

*The AIACE policies should not be mistaken for other policies formerly managed by the UPFE, now known as AFILIATYS. These cover civil servants and pensioners who subscribed when they were still in activity. For details see [www.afiliatys.eu](http://www.afiliatys.eu)*

*This is important as some significant changes have been made in the Afiliatys hospitalisation policy, now called 'hospi safe plan' and 'hospi safe plus plan'. Some AIACE members confuse our policies with theirs and we have had a number of questions, concerning these changes which should correctly be addressed to Afiliatys [afiliatys@ec.europa.eu](mailto:afiliatys@ec.europa.eu).*

*It may be helpful to make it clear that the aims and objectives of AIACE and Afiliatys are quite separate. We are not competitors and we only overlap in one small area; that of complementary hospital cover.*

*AIACE, of course, is concerned only with pensioners. Afiliatys seeks to offer the possible benefits of group purchasing to all civil servants.*

*The increases in premiums for the pensioner members of Afiliatys result from a decision to introduce 'age banding'. In other words to follow many insurance companies, concerned with health insurance in increasing premiums with age. This is a business choice. The advantage of age banding for young people is that the premiums are much lower since there is no solidarity between the different age groups. The advantage for the insurance companies is that as their policyholders become older, and usually more expensive, the premiums rise each time a policyholder reaches a new age band. Although we have an age spread of members of over 40 years, the policies, which the Insurance Group have negotiated have no age banding. It is not the intention of the Insurance Group to introduce them.*



## www.peresdeleurope.org

Une conférence de presse a été organisée au Comité économique et social européen par le Réseau des maisons des Pères Fondateurs de l'Europe à l'occasion du lancement du projet de « tourisme politique »



À l'approche du 60ème anniversaire du plan Schuman-Monnet, acte fondateur de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et premier pas



vers un rapprochement des peuples européens, le réseau des Maisons des Pères Fondateurs a présenté ce 5 mai 2010 les projets communs et a annoncé la création d'un nouveau concept, appelé « le tourisme politique ».

Pendant la présentation sont notamment intervenus Antonio TAJANI Vice-président de la Commission Européenne, Günther OETTINGER membre de la Commission Européenne, Irini PARI, Vice président du CESE ainsi que les descendants de Konrad ADENAUER, petits-fils de Konrad ADENAUER et Maria DE GASPERI, fille d'Alcide DE GASPERI.

« Dans un contexte de montée de l'euro-scepticisme et de désintéressement des citoyens européens pour la cause qui les unit, les Maisons des Pères Fondateurs décident de renforcer la coopération au sein de leur Réseau et de proposer des actions pour redonner

de l'intérêt pour le projet européen. Cette volonté se concrétise déjà par des actions communes de réflexion sur l'Europe et son avenir. Pour développer davantage cette collaboration, le Réseau prévoit la publication d'ouvrages traitant des questions européennes. Prochainement, les Maisons des Pères Fondateurs marqueront également leur présence sur la Toile, en ouvrant le site <http://www.peresdeleurope.org/> contenant toutes les informations sur leur coopération et en s'introduisant sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et YouTube.

Aujourd'hui, les jeunes Européens oublient souvent que vivre dans un espace de paix et de liberté est une chance qui n'a pas été donnée à leurs grands-parents. A l'heure des programmes européens de mobilité, des échanges virtuels via Internet, il est primordial que les valeurs de l'Europe, chères aux Pères Fondateurs, puissent être partagées et enseignées aux nouvelles générations. Le tourisme politique s'articule autour d'un circuit de visite des grands lieux de la mémoire de l'Europe. Sa colonne vertébrale sera constituée par les quatre Maisons, situées en Ile-de-France, en Rhénanie du Nord -Westphalie, en Lorraine et dans le Trentin. Par la suite, il est prévu d'élargir le circuit à d'autres sites de dimension européenne. »

Ce parcours, tel un « chemin de Compostelle » de la construction européenne, sera proposé à toutes les générations pour aiguïser la réflexion sur l'influence du passé et sur le devenir de l'Europe. La devise « Unie dans la diver-

sité » trouvera ainsi un sens concret dans ce voyage transnational. C'est en tout cas le souhait partagé aujourd'hui par tous les responsables des quatre Maisons des Pères Fondateurs. »

La plupart des intervenants ont rappelé les valeurs que les Pères fondateurs ont donné à la construction européenne et aux peuples, à savoir, la solidarité, la confiance mutuelle et la loyauté qui ont permis une période de paix qui règne de plus de 60 ans dans nos Pays. Ils se sont attachés à replacer ces valeurs fondamentales dans les domaines de leurs compétences en soulignant avec optimisme que la « méthode communautaire » est un avantage pour l'UE qui devra affronter le contexte difficile et presque sans précédent de la crise financière, sociale et économique dans un monde globalisé.

La découverte des lieux historiques



de la construction européenne s'impose aux anciens des communautés européennes qui en ont été les principaux acteurs, comme une sorte de pèlerinage, si ce n'est déjà fait évidemment.





## La naissance de l'Europe communautaire

### Un témoignage sur le 9 mai 1950

Loin de moi la prétention de me comparer à Goethe, qui aurait déclaré en septembre 1792, au soir de la bataille de Valmy entre les armées françaises et prussiennes: « Ici et aujourd'hui commence une ère nouvelle de l'histoire du monde, et vous pourrez dire que vous y avez été »<sup>1</sup>.

Ce que je peux dire en parlant du 9 mai 1950, c'est que, à 16 heures, dans le Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, à Paris, lorsque Robert Schuman lut devant la presse française et internationale sa fameuse « Déclaration », **j'y étais** ... !



Oserais-je ajouter, paraphrasant Goethe, qu'une ère nouvelle de l'histoire du monde commençait ce jour-là? Une ère nouvelle de l'histoire de l'Europe, certainement...

J'étais, à l'époque, âgé de 30 ans, directeur du cabinet de Jean Monnet au Commissariat général du Plan de modernisation et d'équipement, un organisme public qui réunissait dans un travail commun chefs d'entreprise, syndicalistes, hauts fonctionnaires et experts indépendants.

Je n'étais pas présent dans la toute petite équipe qui, les semaines précédentes, travaillait discrètement, auprès de Monnet, à ce qui allait devenir la « Déclaration Schuman », mais j'étais en relations quotidiennes avec cette petite

équipe: Etienne Hirsch, (qui deviendra plus tard président d'EURATOM), Pierre Uri, économiste, (qui, plus tard, travaillera auprès de Spaak, à Val Duchesse, lors de la préparation des traités de Rome), Paul Reuter, professeur de Droit public à Aix-en-Provence, et quelques autres. Tous ont quitté ce monde, comme Schuman et Monnet...

« Monnet-Schuman »: je serais tenté de mettre un trait d'union entre ces deux noms. J'aime à dire et répéter, en une brève formule qui exprime exactement la réalité historique:

*« Sans Monnet, il n'y aurait probablement pas eu de 'Plan Schuman', mais, sans Schuman, le projet élaboré par Monnet et son équipe, en relation avec un proche collaborateur de Schuman, Bernard Clappier, (lui aussi disparu), ce projet serait proba-*



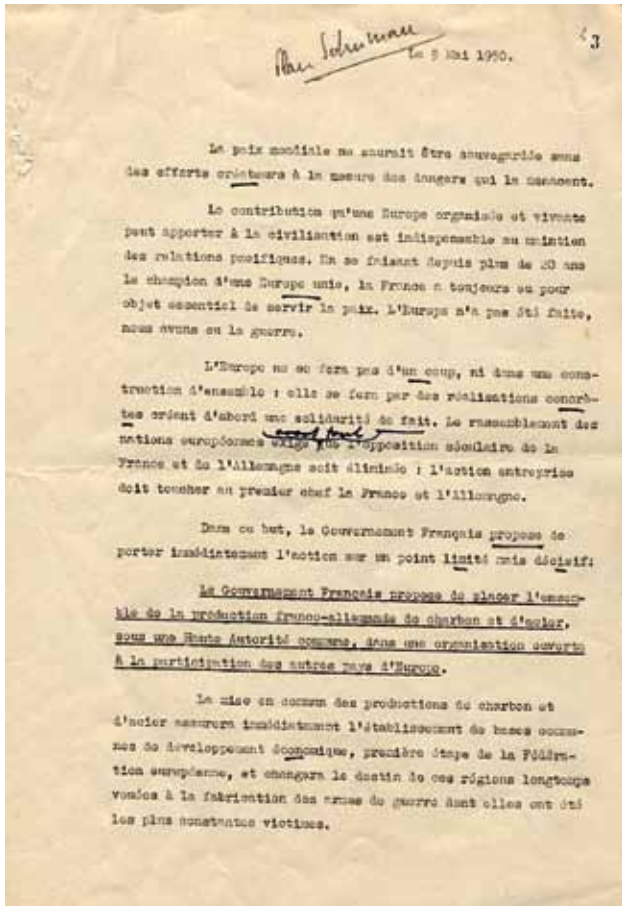
*blement resté dans les 'archives mortes' du ministère français des Affaires étrangères... ».*

Monnet fut « l'Inspirateur », (le mot est du Général De Gaulle), et Schuman l'homme politique, le ministre, qui eut la clairvoyance et le courage de prendre en main le projet Monnet, de le présenter, le matin du 9 mai, au Conseil des Ministres français, après l'avoir officieusement communiqué au Chancelier Adenauer. Les diplomates avaient été tenus à l'écart jusqu'à cette date. Je n'aurai pas la malice d'ajouter que ce fut peut-être un facteur non-négligeable du succès de l'opération...

Robert Schuman présente son projet à la presse, au nom du Gouvernement français, dans l'après-midi du mardi 9 mai. Il n'est pas exagéré de dire que cela eut immédiatement un grand retentissement. On peut le constater en consultant la presse des jours suivants: les journaux français évidemment, (le quotidien « *Franc-Tireur* » du 11 mai parlera de la « bombe » Schuman), mais aussi la presse des autres pays, en Europe de l'Ouest et de l'Est, aux Etats-Unis et en Union soviétique.

Les réactions gouvernementales ne tarderont pas: im-

médiatement positives dans cinq pays, qui deviendront, avec la France, les fondateurs de la Communauté européenne, prudentes et réservées au Royaume-Uni. Dans chaque pays de l'Europe de l'Ouest, (comme on disait alors), les réactions furent différentes selon que ceux qui s'exprimaient appartenaient à la majorité gouvernementale ou à l'opposition.



« *La Genèse du Plan Schuman* ». Cette étude, publiée en 1956, a été rééditée en 1962 par la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, de Lausanne. Certes, l'idée d'une réconciliation franco-allemande et même d'une action portant sur les industries du charbon et de l'acier étaient dans l'air du temps. Certes, existaient déjà l'Organisation Européenne de Coopération Economique (1948) et le Conseil de l'Europe. (1949). Certes, sans remonter à un lointain passé, des projets - ou des rêves - d' « Union européenne », voire d' « Etats-Unis d'Europe », (Churchill, 1946), avaient récemment circulé, mais rien n'avait pris la forme concrète et opérationnelle du Plan Monnet-Schuman :

- ◆ un marché commun pour le charbon et l'acier, industries de base dans la paix et pour la guerre ;
- ◆ une autorité commune, qualifiée de « supra-nationale » ;
- ◆ un projet politique à plus long terme, puisque la Déclaration du 9 mai 1950 se terminait par ces mots que l'on peut rappeler aujourd'hui, avec nostalgie ou comme une anticipation mythique: « Par la mise en commun de la production de base, l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalise les premières assises d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ».

9 mai 1950, Monnet-Schuman : une ère nouvelle de l'Histoire, « *eine neue Epoche der Weltgeschichte* »?

Je laisse la réponse aux plus jeunes générations...

En bref, l'effet de surprise fut général, marqué chez beaucoup par l'espoir de sortir de « l'après-guerre » et de dissiper quelque peu les risques de « guerre froide ». Néanmoins, de nombreux commentateurs s'interrogeaient sur ce qui allait advenir de cette proposition inattendue selon les critères de la diplomatie traditionnelle. On raconte qu'à la sortie de la conférence de presse du 9 mai un journaliste demanda à Schuman: « *Mais, Monsieur le Ministre, ce que vous proposez, c'est un saut dans l'inconnu...* ». « *Oui, aurait malicieusement répondu Schuman, vous avez raison, c'est un saut dans l'inconnu...* ».

Nous ne rappellerons pas ici dans quelles circonstances politiques internationales ce « Plan Schuman » surgissait. Il y a d'excellents travaux d'historiens à ce sujet, notamment, pour n'en citer qu'un, qui fut le premier, une brève étude du Professeur Pierre Gerbet, (décédé l'an dernier), sur

Bruxelles le 9 mai 2010



<sup>1</sup> « *Von hier und heute geht eine neue Epoche der Weltgeschichte aus, und Ihr könnt sagen Ihr seid dabei gewesen* ». *Die Campagne in Frankreich*.



## L'addition arrive...

**M**ais nous n'avons rien demandé! Pourtant l'addition arrive! Quelle addition? Celle des conséquences de la crise d'une gravité exceptionnelle que le monde traverse et en particulier l'Union européenne et plus précisément la zone Euro, touchée de plein fouet par les retombées des frasques du capitalisme de la fin 2007.

En ce mois de mai 2010 les « Unes » des médias francophones - on lit la même chose ailleurs - suivent les humeurs changeantes des « marchés »<sup>1</sup> qui semblent mener le bal: « *L'aide à la Grèce revue à la hausse, les marchés rebondissent* », « *Après la Grèce, l'Espagne fait plonger les marchés* », « *Plans historiques, marchés euphoriques* », « *La crise de la dette et les doutes sur l'avenir de l'Euro affolent les marchés* », etc. Jusqu'à ce funeste début mai, beaucoup parmi nous espéraient sans doute rester à l'abri de la crise, bien que souvent concernés par leurs familles, amis et relations déjà touchés. Fin mai, début juin, il est devenu évident, que les milliards de dettes publiques, des déficits incontrôlés et les « manœuvres » d'économies budgétaires assortis de dramatiques taux de chômage ne resteraient pas sans conséquences directes ou indirectes pour l'ensemble des citoyens contribuables et à plus forte raison pour ceux et celles du secteur public.

### Comment en sommes-nous arrivés là ?

La première grande crise financière du XXIème siècle a commencé le 8 août 2007 quand, dans la torpeur de l'été, la banque BNP-Paribas a décidé de geler 3 fonds liés aux « *Subprimes* ». La Banque française déclenche ainsi une première panique mondiale, la crise américaine avait franchi l'Atlantique. Rien ou presque ne laissait présager cette détérioration rapide du système financier mondial. Ainsi, en juillet 2007 aux USA, des déclarations du plus haut niveau politique, comme celle-ci: « *les politiques favorables à la croissance contribuent à maintenir la vigueur, la flexibilité et le dynamisme de l'économie* », rassuraient les investisseurs. Le capitalisme triomphant continuait de proclamer sa suprématie et vantait ses capacités à résoudre les problèmes du monde, en dépit de quelques signaux d'alarmes fin 2005 et début 2006 sur les faiblesses du marché immobilier aux USA.

A la même époque, les prêts hypothécaires immobiliers aux USA, les fameux « *subprimes* » étaient accordés à des acquéreurs à risques par des émetteurs qui ne gardaient pas les créances mais les revendaient rapidement à des institutions financières, lesquelles à leur tour, les vendaient à des investisseurs sous d'autres formes<sup>2</sup>. A un certain moment, il y avait environ douze millions de propriétaires américains à la tête d'un capital négatif. Le phénomène de départ n'a jamais bien été établi mais la plupart de ces propriétaires se sont retrouvés dans l'incapacité de payer les crédits immobiliers. Avec des valeurs des maisons bien moindres que le montant du crédit,

**La question que nous devons légitimement nous poser n'est donc pas si nous serons touchés mais plutôt comment?**



les prêteurs ne pouvaient plus être remboursés<sup>3</sup>.

Toujours est-il que, malgré la quantité relativement faible d'actifs risqués, la confiance des investisseurs a été ébranlée vis-à-vis de tous les produits du marché. L'effet toxique des fonds liés aux « *subprimes* » s'est propagé comme le pire des virus et a déstabilisé les systèmes bancaires – très fragiles car opaques et secrets - du monde entier<sup>4</sup>.

Alors, au fil des péripéties bancaires et financières, les plus inimaginables, telles que celles des fonds MADOFF, faute de plan européen coordonné, chacun pour soi, la plupart des gouvernements décide d'intervenir massivement de façon tout aussi opaque. Il s'agit d'éviter les faillites d'autres banques et de protéger les avoirs des citoyens et des investisseurs et, d'éviter un crack des bourses similaire à celui du jeudi noir d'octobre 1929, avec les conséquences que l'on connaît.

Les finances publiques ont sauvé le système financier mondial en sacrifiant des pourcentages très importants de PIB. Début 2010, les finances publiques sont exsangues, notamment dans l'UE où presque plus aucun EM n'est en mesure de respecter les critères vertueux du Traité de Maastricht<sup>5</sup>.

Puis début mai 2010, la Grèce<sup>6</sup>, sur le seuil de la banqueroute, devient le nouveau détonateur qui place la zone EURO sous une pression spéculative sans précédent depuis l'avènement de la monnaie unique.

### C'est dans les crises que l'Europe se réinvente!

Les événements qui se sont enchaînés n'ont pas contredit cet adage. Dans l'histoire de l'unification européenne c'est un moment décisif: on entre dans l'antichambre de l'Europe politique et du gouvernement économique. Après avoir tellement renâclés, face à des opinions publiques peu enclines à aider la Grèce qu'ils considèrent comme l'un des mauvais élèves laxistes de l'UE, les EM choisissent quand même la solidarité et l'intervention concertée: la méthode communautaire fonctionne à nouveau.

D'abord pour la Grèce<sup>7</sup> – en contournant un interdit inscrit dans les traités, ensuite pour soutenir l'ensemble de la zone

EURO (plus particulièrement l'Espagne et le Portugal) - attaquée par les marchés - les spéculateurs- qui ont perdu confiance dans les capacités de plusieurs EM à rembourser leurs dettes. Ils mettent en place un mécanisme d'intervention<sup>8</sup> sensé permettre de faire face à toute nouvelle offensive de spéculation sur l'EURO. Fait communautaire remarquable, sinon quelque peu symbolique, dans cette sorte de fond d'intervention, la Commission européenne dispose de 60 milliards d'intervention rapide. Aux dernières nouvelles on parle de la communication préalable des budgets nationaux à la Commission et même de la création d'une sorte de fond monétaire européen.

Le pire semble avoir été évité, les banques et autres « investisseurs » se sont rapidement refait une santé sur le dos des contribuables sur fond d'instabilité boursière. Les EM qui sont intervenus financièrement tout en faisant face à la récession économique et en mettant en place des amortisseurs sociaux très coûteux, se retournent vers ces mêmes contribuables pour récupérer la mise. Partout où presque, le retour à l'équilibre budgétaire, la rigueur et l'austérité deviennent les leitmotifs gouvernementaux visant au rétablissement rapide des comptes publics dans les « clous » des traités, sur fond toujours plus dur de concurrence mondiale galopante.



**ANNEX XI**  
**Rules for implementing articles 64 and 65 of**  
**the Staff Regulations**  
**CHAPTER 1**  
**ANNUAL REVIEW OF REMUNERATION**  
**PROVIDED FOR IN**  
**ARTICLE 65(1) OF THE STAFF REGULATIONS**  
**Section 1**  
**Factors determining annual adjustments**

## Nous revoilà à l'addition

Sur un plan général, les fonctionnaires et agents du secteur public des EM<sup>9</sup>, actifs ou pensionnés, sont donc, sur la base en quelque sorte d'un mécanisme « victimaire », pris pour boucs émissaires de cette catastrophe financière.

La question que nous devons légitimement nous poser, n'est donc pas si nous serons touchés mais plutôt comment ?

N'oublions pas qu'en décembre 2009, nous avons déjà eu un avant-goût de l'intérêt que les Etats membres nous portent: le Conseil de l'UE, à l'unanimité, a refusé d'appliquer sa propre loi, à savoir le Statut et son annexe XI<sup>10</sup> (Méthode) pour l'adaptation en juillet 2009 de nos rémunérations et pensions sur la base d'un calcul ex post sur la période juillet 2008 à juin 2009.

## Dans cette tourmente qui s'annonce, comment pourrons-nous défendre au mieux nos intérêts?

Depuis près de 40 ans la « Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions » a largement prouvé son efficacité dans des circonstances au moins économiquement et socialement aussi critiques (en 1973, 1981 et 1991). Elle a assuré la solidarité et l'égalité de traitement grâce au parallélisme de l'évo-

lution de nos rémunérations et pensions avec celles des collègues des fonctions publiques nationales. En quelque sorte elle a permis de désensibiliser politiquement le comportement souvent arbitraire des EM. Bien que déjà contestée elle est d'application jusqu'en 2012. On peut raisonnablement croire que les fonctionnaires, agents et pensionnés sont - au-delà de toute considération politique et syndicale vis-à-vis de la justesse des diagnostics et des mesures décidées - certainement d'accord pour, dans ces conditions, participer aux efforts que les homologues nationaux devront éventuellement subir. Il s'agira de défendre à tout prix le principe du parallélisme, même et y compris si, le cas échéant, il donne des résultats d'évolutions négatives, évidemment vérifiés et confirmés par les experts et notamment ceux d'Eurostat.

On peut à contrario estimer que ces mêmes fonctionnaires et agents, actifs et pensionnés, n'accepteront jamais d'être considérés comme les « boucs émissaires » de cette véritable catastrophe des systèmes financiers et des balbutiements de l'UE que les habituels détracteurs et autres eurosceptiques tenteront d'exploiter pour régler leurs comptes politiques.

**Plus que jamais la compétence, l'indépendance et la permanence du Service public européen seront nécessaires pour que l'UE sorte de cette crise le plus vite et le mieux possible, grâce notamment à la « méthode communautaire » qui a permis d'engranger plus de 60 années de paix et de prospérité.**

<sup>1</sup> Les marchés de capitaux sont simplement le lieu où se rencontre l'offre et la demande de financement

<sup>2</sup> Tranches des « pools » de créances immobilières – la titrisation- pour en faire des CDO (collateralized debt obligations).

<sup>3</sup> La suite très complexe et controversée de la « bombe des subprimes » qui selon diverses sources ont fait disparaître 8000 milliards de Dollars de richesses – 7000 pour les acquéreurs et 1000 pour les investisseurs a fait l'objet de nombreuses publications, analyses et études existantes et en suscitera encore beaucoup d'autres.

<sup>4</sup> En septembre 2007 la Banque Northern Rock (GB) est nationalisée puis, c'est la chute inouïe de la banque Lehman Brothers le 15 septembre 2008, lâchée par les autorités USA.

<sup>5</sup> 3% de déficit public et de 60% du PIB de dette publique

<sup>6</sup> Déficit public qui frôle les 14% pour 2009/10, dette publique de presque 120% du PIB (plus de 220 milliards d'Euros) résultant de la combinaison des effets de la crise financière, de l'opacité des manœuvres budgétaires pour accéder à l'EURO et de « gaspillages » des dépenses publiques liés avec des recettes fiscales insuffisantes.

<sup>7</sup> L'UE et le FMI mettent à disposition de la Grèce un prêt sur 3 ans de 110 milliards d'Euros soit 80 pour les EM et 30 milliards pour le FMI.

<sup>8</sup> Malgré une dette publique colossale de quelques 7000 milliards d'Euros, les EM décident de consacrer environ 750 milliards d'EUROS –sauf GB mais inclus ceux du FMI et avec le soutien des USA.

<sup>9</sup> Après les sacrifices demandés aux Grecs et notamment aux fonctionnaires, aux dernières nouvelles -au moment de préparer ce VOX- l'Espagne annonce la réduction de 5% des traitements des fonctionnaires et ce pour 2011 et des mesures identiques sont annoncées un peu partout, en Italie, au Portugal, etc.

<sup>10</sup> Décision d'accorder 1,85% au lieu des 3.7% tels que proposé par la Commission de l'UE en application de la Méthode sans pouvoir d'appréciation de la part du Conseil de l'UE. La Commission a introduit auprès de la cour de justice un recours contre le Conseil de l'UE.

## United Kingdom

Lord Hannay was our speaker before our Annual General Meeting in April. As David Hannay, he was Chef de Cabinet to one of the first British Commissioners, Sir Christopher Soames, from 1973 – 76. A few years later, he came back to Brussels as UK Permanent Representative for five years. Then he



moved to the same job at the UN. And after retirement, he has become an active member of the House of Lords.

He was pleased to come to speak to us in April, because the General Election meant that the House of Lords wasn't in session. He gave us a very interesting talk on the development of the Community in the context of world affairs. Many questions followed – including about Cyprus, for he has worked for the UN with both communities.

The AGM itself was a useful occasion to tell people how different aspects of our situation are being managed. And we explained that if you really want to understand your pension, the interactive spreadsheet developed by one of our members, Martin Clegg, and given to all Sections, is an invaluable tool.

Keeping in touch with everyone across the UK is not easy from London, away in one corner. Our eight regional groups do a great job in bringing AIACE close, or at least closer, to people where they

live. Each group works differently, as the members in the region choose. Some have very busy programmes of events; others may have a meal twice a year. But the contact is maintained.

Whether through the Regional Groups or directly to the office in London (a room in the Commission's London office staffed by a few volunteers) or to the committee, we receive many requests for help in managing issues related to medical or pension matters, and are glad to help. Almost always, with the help of cooperative staff in Brussels and Ispra, we are able to help. If any former official of any of the Community Institutions reads this, and isn't yet in touch with us, please do contact our London office (020 7973 1929).



Richard Hay Chair

## Sweden

### AIACE SWEDEN STUDIED THE DYNAMIC REGION OF SKÅNE/ ÖRESUND

The theme for the 3rd Annual Meet-



ing of AIACE Sweden focused on the dynamic development of Skåne since Sweden entered the European Union in 1995 and the importance of the Öresund bridge from 2000.

### Studies on cross border regions at Lund University

Our meeting started at Lund University, founded in 1666 and one of the top 100 universities world wide. The university hosts some 45 000 stu-

dents, nearly half of the population of Lund – just imagine the young spirit that characterizes this city!

Magnus Jerneck, professor at the Department of Political Science, introduced us to his research on European political integration. He noted two contradictory trends: stronger dynamism at regional level and increasing political centralisation at EU level. He also pointed to the fact that a political or legal structure to govern a cross border region like Öresund – “two countries, one region” – is missing within EU, leaving problem solving to local negotiators.

### ESS' world leading research centre to be located in Lund

Allan Larsson, former Director General of DG Employment, Chairman of Lund University, former Minister of Finance – and member of AIACE Sweden – invited us to the temporary headquarter of ESS, and explained the scientific impor-



tance of spallation<sup>2</sup> research of materials in several fields, such as physics, biology, medicine, technology. 14 European countries, including Switzerland, cooperate in this gigantic project that will also form a cross-border link to scientific facilities in Copenhagen and Hamburg.

### AIACE dining guests: It is all about having fun!

During the gala dinner at Grand Hotel in Lund, AIACE members and spouses were entertained by student representatives of the famous Lund student carnival, a tradition since 1849 and arranged every fourth year.

### The vision of Malmö – creativity and sustainable change

On the second day of our meeting, the City Council of Malmö offered us a guide with a deep insight into the rapid



easily understand why Malmö is among the most dynamic cities in Europe. The Öresund bridge and city tunnel bring trains and people right into the core of Malmö and make you feel that here is where you've got to be... We thank the Council of Malmö for their generous hospitality!

development of the city. Like many cities, the industrial transformation hit Malmö hard, with the closure of a shipyard and a car factory. In an exceptional facelift, the politicians have managed to transform the former industrial West Harbour into a university area and ultra modern resident and office buildings on



the water front, all based on ecological principles.

Our Malmö visit ended high up in the sky. Ilmar Reepalu, charismatic Mayor of Malmö, welcomed us to the 53rd floor of the highest resident building in Sweden – the Turning Torso, now a famous land mark of the city. From Mr Reepalu's presentation we could



## Victoria Park – a new living concept

The Malmö bus tour included a visit and lunch at Victoria Park, a building complex mainly for persons aged 55 or older, just outside Malmö, based on completely new principles. Residents have easy access to a comfortable living, sharing with other residents or enjoying by themselves the services offered by a 7/24 manned reception, a cinema, spa, restaurant, a bar for afternoon teas or drinks, a library... very much could be at your service in



the modern, beautifully designed reception and apartments. After a successful start more buildings will be built on the former ground of the company Euroc.

**Gudrun Waldenström**

<sup>1</sup> ESS- European Spallation Source.

<sup>2</sup> But what is 'spallation'? It is simple – when protons in high speed hit the atomic nuclei in a target material, neutrons are knocked off from the atomic nuclei – and materials behave in new and unforeseen ways...

*Picture 1 Allan Larsson, having worked for nearly 10 years to establish ESS was recently awarded the lobbyist of the year*

*Picture 2 AIACE-Se 3rd General Assembly*

*Picture 3 The Mayor of Malmö in Turning Torso*

*Picture 4 Turning Torso and the Öresund bridge shown by the Mayor*

*More than 19 300 commuters cross the Öresund bridge every day, an increase of 10 % in one year.*

*Picture 5 Participants listening to the Mayor in Turning Torso*

*Picture 6 Victoria Park: Beautifully designed reception and apartments*

*AIACE members were invited "to bid" on the top 6 room apartment in the building, with a view of the bridge over Öresund, and, in clear weather, of Copenhagen.*

*All possible services were included at a price of 30 000 SEK per month (around 3 000 euro) - why not share it with one, two or more former EU colleagues?*

## Italia

### PASSAR LA MANO...

Facile a dirsi, ben più difficile a realizzarsi...

E' però questo lo slogan che caratterizza l'attuale situazione della Sezione Italia, tanto a Roma che ad Ispra: è tempo di cambiare, di cercare energie nuove, che sappiano, al tempo stesso, continuare ed innovare.

Prima, tuttavia, di lasciare il campo al nuovo che arriva, ascoltiamo il coro che, in sordina ma chiaramente, descrive chi se ne va:

- ciao *Paolo* (Fenici), per la competenza e la signorilità che hai mostrato in

questi anni di sicura guida della Sezione Italia;

- ciao *Vittorio* (Cidone), per lo spirito di servizio e di apertura con cui da Roma, nonostante le dure prove sopportate anche sul piano degli affetti, hai saputo tenere assieme quello che in passato si era spesso incrinato;

- ciao *Elie* (Borloo), per la valida guida assicurata alla Delegazione, dopo un periodo non facile, assicurando, soprattutto, con determinazione e perseveranza, una proficua collaborazione con la sede di Roma;



- ciao a tutti gli altri (sarebbe troppo lungo nominarli tutti) che, con grande senso di solidarietà, hanno dato una mano per far sì che la Sezione Italia dell'AIACE continuasse a sviluppare una vivace attività socio-culturale per

tutti i suoi Soci, tanto a Roma che ad Ispra.

Quanto sopra basti a ricordare il passato, perché occorre guardare avanti, cercare quelle nuove energie per il *Comitato Nazionale* che possano assicurare un futuro ancor più positivo: informatica e multilinguismo, come ha ricordato recentemente il Presidente Fenici, sono due elementi importanti per lo sviluppo della Sezione. Ne vedremo i risultati dopo le elezioni che si terranno durante il prossimo mese di settembre.

Ciò anche in vista dei legami che devono essere mantenuti ed incrementati con l'AIACE Internazionale, che sarà presto chiamata ad affrontare due temi particolarmente delicati per gli ex-funzionari pensionati:

- il rinnovo del *metodo d'adattamento* delle *pensioni* (scadenza nel 2012);
- il risanamento del deficit strutturale della RCAM (*Cassa Malattia*).

Chi non ha perso tempo per darsi una nuova struttura è la *Delegazione d'Ispra* che ha già rinnovato le sue cariche: nuovo Presidente è Roberto Colombo, Vice-Presidente Erich van Lamsweerde e via, via tutti gli altri, da Francesco Lazzarini a Veneroni, da Federico Matera a Acerbis, da Giaretta Magistri a Sottocorno.

Passando ad un breve cenno all'*Assemblea Generale* della Sezione,

tenuta a Roma il 17 maggio, è bene sottolineare, che essa si è svolta accanto ai nuovi locali messi a disposizione dalla Rappresentanza in Italia della Commissione europea: finalmente un ambiente accogliente e spazioso, cui è facile accedere anche per degli "Anciens"!

Nella sua *relazione* il *Presidente Fenici* ha trattato in particolare i due temi già sopra indicati e che saranno all'ordine del giorno di tutta l'attività dell'AIACE tanto a livello internazionale che nazionale:

- ♦ la soluzione da dare al deficit strutturale della RCAM (*Cassa Malattia*)
- ♦ e il rinnovo del *Metodo di addattamento* delle remunerazioni e delle pensioni (Allegato XI dello statuto) che scade nel 2012 (occorre mantenere ad ogni costo il parallelismo).

Per quanto riguarda il *rinnovo del Comitato Nazionale* che arriva a scadenza quest'anno, sarà fatto un appello alle candidature tramite un formulario inviato a settembre a tutti i Soci, sperando che esse siano qualificate e numerose. La procedura d'elezione si svolgerà per corrispondenza e la Commissione elettorale spera d'esser in grado di fornire i risultati per la fine d'ottobre, in modo da eleggere il nuovo Presidente e le

altre cariche sociali.

Il *bilancio consuntivo* 2009, presentato dal Tesoriere Franco Santini, si è chiuso con un saldo positivo di € 2.089,71, mentre il *bilancio preventivo* 2010 prevede un saldo negativo di € 325,00. Entrambi sono stati approvati dopo aver ascoltato il rapporto dei Revisori dei conti, Francesco Vicario e Samuele Zanella. In seguito Roberto Colombo ha ricordato i progetti di *politica sociale* per il 2010: consulenza legale, aiuto a domicilio per gli handicappati, help-desk telefonico, assistenza per la Cassa malattia, ecc. L'Assemblea si è conclusa con la presentazione delle *attività culturali* previste tanto a Roma (conferenze sull'Europa) che ad Ispra (conferenze letterarie e di argomento scientifico). Sono poi stati confermati rappresentanti dell'AIACE Italia nel Consiglio Nazionale del *Movimento Europeo* Vittorio Cidone e Francesco Vicario. Questo resoconto è l'ultimo concernente il lavoro svolto dall'attuale dirigenza della Sezione Italia: non resta che augurare buon vento a coloro che si apprestano a sostituirla (e grazie a chi mi ha letto con pazienza per quasi otto anni...).

Marco piccarolo



## Luxembourg

### Visite de la maison historique de Robert Schuman

Le 9 juin 2010, la section Luxembourg a organisé une excursion dans le département de la Moselle, à laquelle 35 membres ont



participé. Notre premier but était la visite de la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles, près de la ville de Metz.

Cette maison fait partie du réseau des musées des pères de l'Europe. Pendant le trajet, un de nos membres, Heinz-Hermann Elting, admirateur très bien documenté de Robert Schuman et de son œuvre, a rappelé les principaux événements et les a illustrés avec l'écoute d'un CD audio réalisé avec Radio Bleue Lorraine. Robert Schuman a acheté cette maison de vigneron en 1926 et y a habité jusqu'à sa mort en 1963. La maison, meublée et prolongée par un beau jardin fleuri, permet



de découvrir le cadre de vie de ce fondateur de l'Europe. On peut notamment voir la pièce et le meuble de bureau où Robert Schuman a probablement préparé sa déclaration historique du 9 mai 1950, qui a abouti à la création de la CECA. A côté de la maison, un musée abrite des expositions. Nous y avons vu une exposition temporaire



sur l'histoire du prix international Charlemagne d'Aix-la-Chapelle. A proximité immédiate se trouve l'église fortifiée de Saint-Quentin (XIV<sup>ème</sup> siècle), devenue le lieu de sépulture de celui qui a été élu le premier président de l'Assemblée parlementaire européenne.

Au terme de la visite notre section a remis à la maison-musée une aquarelle représentant la maison natale de Robert Schuman à Luxembourg-Clausen. Cette aquarelle a été réalisée et mise à disposition par un de nos membres, Julien Bozzola, un ancien de la CECA et un artiste.



Après une restauration à l'Ermitage Saint-Jean tout proche ([www.ermitagesaintjean.fr](http://www.ermitagesaintjean.fr)), nous nous sommes dirigés vers le village frontalier de Manderen, dominé par le château de Malbrouck dont l'édification remonte au début du XV<sup>ème</sup> siècle ([www.chateau-malbrouck.com](http://www.chateau-malbrouck.com)). Ce château, qui était en ruine et qui a souffert de la dernière guerre, a de multiples attraits architecturaux et historiques. Dix ans de restauration, de 1988 à 1998, avec le statut de deuxième « chantier monument historique » de France, ont abouti à un résultat impressionnant. Nous avons pu y voir une exposition temporaire et exceptionnelle de plus d'une centaine d'œuvres de Niki de Saint Phalle : une artiste de renommée



internationale (1930-2002), à la fois plasticienne, peintre, sculpteur, réalisatrice de films, ...

Après quoi nous avons regagné notre point de départ, Luxembourg, satisfaits du programme que nous avaient proposé les membres de notre comité qui organisent ces excursions et visites culturelles, Kirsten Elmquist et Chantal Anstett.

**Francis Wattiau**

## Conseil d'administration

**Le Conseil d'administration et le bureau de l'AIACE int. réunis au Parlement Européen à Bruxelles en mars 2010**





COMMISSION EUROPÉENNE  
Cabinet du Président

Le Chef de Cabinet

18. 02. 2010

Bruxelles, le  
BARROSO (2009) A/10453  
BARROSO (2010) D/

367

M. Gérald COGET  
Président international  
Association internationale des  
anciens des communautés  
européennes

E-mail: [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu)

Monsieur le Président,

Le Président de la Commission européenne, Monsieur José Manuel Barroso, m'a chargé de vous remercier de votre lettre du 18 décembre 2009, à propos des difficultés rencontrées au Conseil des ministres lors de l'adaptation annuelle des rémunérations et pensions à la fin de l'année dernière.

La méthode, basée sur des critères objectifs, est un élément important permettant de garantir la paix sociale et de suivre l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires nationaux. Elle doit être respectée par toutes les institutions, y compris le Conseil, jusqu'à la fin 2012. C'est pour cette raison que la Commission a introduit un recours en annulation contre le règlement du Conseil qui s'écartait de la méthode.

La Commission fera en temps utile une proposition pour la période après 2012.

La Commission est déterminée à défendre la qualité de la fonction publique européenne et il est évident que les salaires et les conditions de retraite sont un élément important dans cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

  
Johannes LAITENBERGER

Commission européenne, B-1049 Bruxelles / Europese Commissie, B-1049 Brussel - Belgique. Téléphone: (32-2) 299 11 11.  
Bureau: BERL 13/64. Téléphone: ligne directe (32-2) 2965745

## Ancien fonctionnaire et 100 ans ! Bon anniversaire

Le 12 avril dernier, José Emmanuel Leymarie, un ancien collègue de la Commission, a fêté son 100ème anniversaire. Né à Brantôme en Dordogne, José fait des études de droit et de sciences politiques à Paris.

Alors qu'il travaille auprès de différents ministères français (Commerce et Industrie, Agriculture, Protection industrielle), un ami proche lui propose de s'occuper des «papiers» de Jean Monnet, alors Commissaire Général du Plan, qui œuvrait en vue de la modernisation de la France. En 1947, il intègre donc l'équipe de Monnet à Luxembourg pour y mettre en place et diriger un service de documentation et de classement. Cinq ans plus tard, il se retrouvera au sein de la Haute Autorité CECA, toujours à la tête de la documentation et des archives, service qu'il dirigera jusqu'en 1968, à la cessation de ses fonctions. Plus qu'un travail de pur archivage des dossiers, le rôle de José Leymarie a donc été primordial pour la constitution des archives historiques de la Commission européenne et le maintien de sa mémoire. Il a également participé ac-

tivement aux débuts de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe.

Le président José Manuel Barroso a adressé à notre ancien collègue ses



plus vives félicitations à l'occasion de son 100ème anniversaire: «Cette étape importante de votre vie est également l'occasion de rappeler le rôle essentiel joué par les artisans de la construction européenne, à savoir

le personnel des Institutions européennes et, plus particulièrement, les anciens fonctionnaires aujourd'hui pensionnés. Chacune et chacun, dans son domaine de compétence, a apporté sa pierre à l'édifice européen grâce à un savoir-faire, une expérience, un engagement et une foi dans un idéal commun. C'est pourquoi, au nom de la Commission européenne, je tiens à vous témoigner, à l'occasion de votre anniversaire, la reconnaissance de l'Institution.»

José et son épouse Françoise ont quitté Paris il y a 4 ans pour vivre dans la propriété familiale en Dordogne. Il y coule des jours tranquilles et joue encore du piano. Le jour de son anniversaire, une représentante de la section France de l'AIACE lui a remis, au nom de la Commission, une pièce en cristal à haute valeur symbolique et au nom de l'AIACE, une bouteille d'un cru d'exception – José apprécie en effet toujours le bon vin. Il l'a invitée à partager une coupe de champagne en lui donnant rendez-vous l'année prochaine.

<http://www.aiace-europa.eu/>

## Courrier des lecteurs

**Chers Rédacteurs**

***Vous publiez régulièrement la liste de «ceux qui nous ont quitté»: merci, c'est bien utile!***

***Puis-je vous suggérer la création d'une autre rubrique, plus joyeuse: la liste des anciens ayant atteint leur centième anniversaire. Nous pourrions ainsi tous leur envoyer nos félicitations! Qu'en pensez-vous?***

**Cordialement,**

**Charles VAN DER VAEREN**

**Rédaction VOX!**

***Je dois malheureusement répéter une critique émise en octobre 1998 à propos de la Newsletter No 46: Pourquoi amputer l'histoire de la Communauté Européenne? Pourquoi le titre de la page 1 ne correspond-il pas au rappel des traités? 2009-52=1957!***

***Pourquoi pas 2009-58 = 1951? La CECA n'a pas ménagé sa peine pour fonder et propager l'esprit de solidarité européenne invoqué en ces jours de crise! Notre distingué Secrétaire général pourrait en témoigner. Autre remarque: comment réduire le nombre de lapsus calami dans les textes en français. Au total ce No 84 vaut d'être conservé et consulté au besoin.***

**L. CALIBRE**

**Mesdames, Messieurs**

***Indépendamment de la difficulté actuelle de VOX, je voudrais toutefois présenter mes félicitations au bureau pour la réalisation de VOX 84.***

***En effet les articles sont très précieux. Je voudrais ici citer l'article de Mr VON DER HARDT, ainsi que l'article de la rencontre avec madame Irène SOUKA? Directeur Général de la DG Human Resources and Security, ainsi que celui de l'interview avec Madame Dominique DEHAYES.***

***A titre de curiosité, l'article avec Madame SOUKA indique avant chaque réponse: Madame SOUKA; par contre l'article avec Madame DEHAYES indique avant chaque réponse : Dominique DEHAYES. Existe-t-il une règle de politesse pour chaque cas ? Avec mes Salutations d'Outre Rhin***

**Julien LEPOITEVIN  
Leopoldshafen le 14.05.2010**



**Monsieur  
Cher Collègue**

***J'ai reçu le numéro Spécial de VOX consacré aux 40 ans de l'AIACE.***

***Je suis très choqué que, dans le texte concernant Marta PANTLEON, on puisse écrire que « la CECA prend résidence dans l'ancien bâtiment de la Deutsche Reichsbahn »! Cela a de bien fâcheux relents...***

***Le bâtiment de la place de Metz était le bâtiment des chemins de fer luxembourgeois!***

***Ajoutons à cela que c'est la haute autorité qui s'est installée Place de Metz, où elle n'occupait d'abord que deux étages et que les secrétariats des autres institutions étaient dispersés en ville.***

***Croyez, je vous prie, Monsieur et cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.***

**Marcel JAURENT-SINGER  
Ancien de la Haute Autorité  
le 1er février 2010.**

## Une plongée dans l'eurocratie bruxelloise

### « Arsène au Berlaymont »

Ce livre, qui vient de paraître aux éditions Eole, invite le lecteur à découvrir les arcanes de la Commission en compagnie d'un jeune eurocrate qui, au milieu des années 70 du siècle dernier, vient de se faire engager par le Secrétariat général à l'issue d'un concours.

Arsène, qui n'a rien de commun avec le fameux gentleman cambrieleur rendu célèbre par Maurice Leblanc, si ce n'est la subtilité, l'élégance et le pouvoir de séduction de son homonyme, est originaire de Compiègne et a déjà quelques années de carrière bancaire à son actif. Il découvre à la fois la Belgique et les institutions européennes et on peut dire qu'il n'a pas beaucoup de mal à s'y sentir à l'aise.

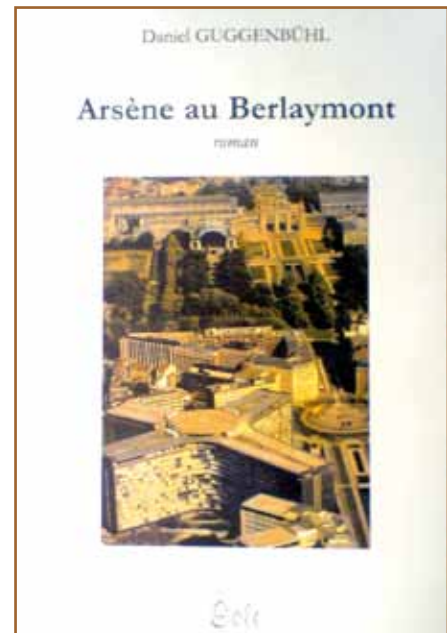
Il prend ses quartiers dans ce fleuron déchu de l'Art Déco qu'est le Résidence Palace, situé en face du Berlaymont. L'immeuble était autrefois une résidence de luxe destinée à un public aisé mais, transformé en ensemble de bureaux, il a perdu son lustre. Il reste cependant un appartement pour Arsène. Son bureau se trouve de l'autre côté de la rue de la Loi, au Berlaymont. Le Charlemagne est également à portée de main: Arsène y assiste aux réunions du Comité des représentants permanents, où il observe avec amusement les joutes et intrigues des ambassadeurs et de leurs collaborateurs. Il a aussi ses habitudes à la Rotonde, la fameuse cafeteria accolée au Berlaymont. Celui-ci abrite un monde bigarré où se côtoient des citoyens des différents Etats membres de l'époque avec leurs caractéristiques



ou leurs penchants particuliers et qui sont souvent déroutés par la structure asymétrique d'un bâtiment dont ils ne savent pas encore qu'il est infesté d'amiante. Des hommes d'affaires gravitent, bien entendu, autour d'eux. Des intrigues se nouent, avec leurs rebondissements souvent inattendus.

Arsène s'acquitte très honorablement des tâches plutôt inattendues qu'on lui confie au Secrétariat général, il prend vite le pli de cette institution complexe qu'est la Commission et de sa bureaucratie. Ses tribulations professionnelles et les personnages que vous rencontrerez avec lui sont relatés avec un humour qui les rend attachants. On découvre que ces fonctionnaires internationaux sont des êtres de chair et de sang, tout comme Arsène lui-même, impliqué dans des aventures sentimentales qui l'occupent beaucoup mais ne lui font pas vraiment perdre la tête. A aucun moment, le lecteur ne devrait être gagné par l'ennui, il suivra avec intérêt la progression de l'histoire et son aboutissement.

Nous sommes, bien entendu, dans la fiction. Cependant, pour relater les multiples aspects professionnels et humains de ce milieu très particulier de la Commission, il fallait les avoir connus de près, ce qui est le cas de



l'auteur. Certains diront: s'agit-il d'un roman à clés? Telle n'était assurément pas l'intention de l'auteur, mais chaque lecteur est libre de faire du livre la lecture qui lui paraît la plus appropriée et qui sera inspirée de ses propres souvenirs. En tout cas les anciens que nous sommes découvriront avec plaisir, je l'espère, un milieu qui leur est familier et dans lequel ils ont passé de nombreuses années de leur vie.

« *Arsène au Berlaymont* »  
 ISBN 978-2-87186-186-7, 223 pages  
 Disponible chez Daniel Guggenbühl  
 Rue du Ham 130 B-1180 Bruxelles  
 Tél. +32 (0)2 734 98 98  
 daniel.guggenbuhl@skynet.be  
 IBAN : BE08 31017883 1613  
 BIC : BBRUBEBB  
 18 € + 3€ de frais de port (Belgique)  
 Frais de port hors Belgique : 10 €



**Secrétariat international de l'AIACE:**  
 Geneviève Parfait - Marceline NGALA-MIANDA  
 De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
 Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)  
 1049 BRUXELLES  
 Tél. : + 32(0)2-295.29.60  
 HR-AIACE-GENERAL@ec.europa.eu



## «A European Life – from war to peace» Memoirs

**M**ichael Tracy grew up in the shadow of the war of 1939-45. After education at a Scottish public school (Fettes College) and Cambridge University, he worked in international organisations and for ten years was a senior official in one of the European Union institutions.



He also pursued an academic career, lecturing in various European universities, including Wye College in England and the College of Europe in Bruges. In Moscow in 1991 he witnessed at close quarters the collapse of the Soviet Union, and subsequently was involved in a new institute in St. Petersburg. Subsequently he had advisory roles in the countries of Central/Eastern Europe during their transition



to market economies and accession to the European Union

The final chapter assesses issues currently facing both the European Union and Russia. Taking the story up to May 2010, it discusses the euro zone rescue package, and the implications of Britain's new coalition government for the country's relations with the EU.

This account of Michael Tracy's experiences is written with a

light, often humorous touch. He has dedicated the book «to those who think Europe matters, and even more so, to those who don't»...

150 pages, 16 x 23 cm. ISBN 978-2-930590-00-4

<http://www.freewebs.com/hermitage/>  
Other publications:

« Government and Agriculture in Western Europe, 1880-1988 ».

« Food and Agriculture in a Market Economy »

### Appel à bénévoles

L'AIACE est toujours à la recherche de nouvelles forces bénévoles pour venir renforcer les équipes et groupes de travail. Si vous êtes tentés de nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter le secrétariat international pour en discuter.

### Chers lectrices et lecteurs

VOX s'adresse à tous les anciens, membres ou pas de l'Association. L'objectif principal est de permettre et maintenir les contacts entre ceux et celles qui ont œuvré – chacun à sa place – pour la construction européenne depuis plus de cinquante ans. Si vous souhaitez collaborer à la rédaction, réagir à un article, communiquer une information qui peut intéresser notre communauté, n'hésitez pas, écrivez au Secrétariat international ou envoyez un courriel avec la mention « Rédaction VOX » à:  
[HR-AIACE-General@ec.europa.eu](mailto:HR-AIACE-General@ec.europa.eu)

### Groupe Assurances

Il est rappelé que le Groupe de travail Assurances peut aider ou conseiller les Anciens qui ont un différend sérieux avec le courtier chargé de la gestion des dossiers dans le cadre des deux polices d'assurance-groupe souscrites par l'AIACE en faveur des anciens fonctionnaires et de leur conjoint: d'une part, l'assurance accident qui couvre les frais médicaux et une éventuelle invalidité permanente partielle résultant d'un accident (IPP) et, d'autre part, l'assurance maladie complémentaire « gros risques », couvrant les frais d'hospitalisation.

#### Membres du groupe

Anthony CASTON, président:  
Courriel: [anthony.caston@skynet.be](mailto:anthony.caston@skynet.be)  
Gerhard van den BERGE:  
Courriel: [bergevdg@tiscali.nl](mailto:bergevdg@tiscali.nl)  
Regina THILL:  
Courriel: [thillreg@pt.lu](mailto:thillreg@pt.lu)

### Aide juridique pour les membres

Le Bureau international de l'AIACE a conclu un accord avec trois avocats bruxellois spécialisés en matière statutaire.

Ces avocats se sont engagés à fournir une première consultation contre paiement d'un honoraire de 150 EUR.

### Statut

Nous rappelons que des exemplaires du Statut des fonctionnaires des Communautés européennes en langues allemande, anglaise et française sont disponibles sur simple demande au secrétariat international.

Egalement disponible en version électronique sur : [MyIntracomm](http://www.aiace-europa.eu)  
Rubrique « Droits statutaires » - « Le raccourci vers le statut ».

## Nous ont quittés

AHRENDT Niels	19401221	20100304	LUDOVICY Jacques	19310123	20100527
ANDERSEN Borge	19250109	20100217	LUECKING Doris	19401231	20100325
ASCAR Viviane	19181220	20100312	LUMIER Jacques	19271125	20100202
BACHE Jean-Pierre	19431127	20100113	MAGIAKOU Athanasie	19561202	20100120
BADER Walter	19401012	20100120	MAINETTI Luigi	19260915	20100220
BAEHR Askolf	19240207	20100228	MAINO Friedrich	19280201	20100317
BANEHAM James	19390730	20100409	MAIOCCHI Mario	19290813	20100417
BANG Jens	19290805	20091229	MARCHESE Grazia	19550728	20100213
BASTIANELLI Nunziato	19360325	20100101	MARCO SANCHEZ Juana	19430730	20100417
BENINI Sergio	19340206	20091230	MARSTRAND Knud	19240209	20100311
BENNETT James	19300208	20100114	MARTIN Max	19211222	20091222
BIRLESON Margaret	19461119	20100113	MATON Luc	19370508	20100403
BISTON Michel	19491227	20100127	MAYER Ursula	19200724	20100403
BLAES Paul	19301121	20100503	MEDA Francesco	19231126	20100126
BLOMMAERTS Jan-Baptiste	19280123	20100128	MERLA Mario	19410202	20100115
BLYWEERT Guillaume	19200222	20100303	MERLINI Margaret	19231126	20100307
BREGANI Edo	19230818	20100526	MICHELSEN-GOETHALS Eliane	19300619	20100422
BRITES COSTA Manuel	19390612	20100223	MILLOCH Giovanni	19261107	20100226
BUBBA Elena	19270807	20100520	MINGUETTI Fernanda	19370416	20100426
CONTOGEOGIS Georges	19121121	20091107	MINNE Eva	19371124	20100512
D'ARCANGELO Nello	19380721	20100113	MIRABILE Francesco	19221215	20100125
DE BOSSCHER Felicitas	19350421	20100313	MOLINARI Angelo	19231014	20100112
DE CONINCK August	19291011	20100422	MORET Hendrik	19260524	20100305
DE CRAIGHER Gabriella	19220610	20100515	MORGAN John	19340216	20100421
DE DECKER Gustaaf	19280507	20100430	MORSICATO Rita	19530807	20100217
DE KEYSER Maria	19361119	20100319	NADD Jacqueline	19240806	20100330
DE LARTIGUE Anne Josephe	19470519	20100202	NATILE Vincenzo	19381224	20100301
DE LUIGI Giovanni	19270423	20100220	NENNIG Janie	19271027	20100225
DELLI PAOLI Alfonso	19161119	20100506	PALSMA Jisse	19271210	20100107
D'HERBAIS DE THUN Emilie	19451109	20100524	PANDOLFI Pierre	19260503	20100412
DI LETIZIA Antonio	19301116	20100307	PASTOR Serge	19330723	20100524
DIRKX Peter Joseph	19380726	20091227	PRAG Derek	19230806	20100120
DOCTER-GAUTHIER Katharina	19450703	20100409	PROSDOCIMI Gianluigi	19300922	20100317
DORP Jacques	19220301	20100402	RAFFAGUELLO Anna Maria	19391122	20100314
DURLET Maria	19230621	20100319	RIEDE Renate	19431124	20100218
ETIEN Roger	19210702	20100112	ROMERO FERNANDEZ Mariano	19400816	20100109
FLAGOTHIER Dominique	19590214	20100222	SALDARINI Giovanni	19430731	20100326
FOSSOUL François	19291031	20100306	SESLER Sergio	19320113	20100323
FRANCHI-CIDONE Mariadelaide	19410413	20100103	SIBILLE Alfred	19210220	20100417
FRANCINI Silvana	19320327	20100212	SPERANZA Gaetano	19350220	20100111
FRANZETTI Enrico	19280403	20100325	TACCOGNA Gennaro	19430205	20100508
GEISER Richard	19340915	20100417	TEDESCHI Giuseppe	19210324	20100408
GERDES Lydia	19230818	20100124	TEISSONNIERE Rene	19250602	20100426
GIANNONI Joseph	19300226	20100319	TERMANINI Anselmo	19351205	20100130
GIGANTE Antonino	19320210	20100124	THIBEAUX Jean	19390720	20100529
GIJSSELS Jan	19290418	20100524	TSOUTSOU-DIERICKX Anastassia	19440210	20100228
GILBERT Andre	19270919	20100101	VAN DE MEUTTER Jean	19270113	20100124
GIOLITTI Antonio	19150212	20100208	VAN DEN BERG Ellen	19450404	20091223
GODDARD Terrance	19241201	20100514	VAN MEERBEECK Pierre	19150914	20100302
GORI Luigi	19230513	20100401	VAN MULDER Adolff	19201229	20091225
GRAFF Paul	19231211	20100220	VAN TWEMBEKE Frans	19391108	20100203
GROSSI Ersilio	19200105	20100304	VANDER AVORT Luc	19310622	20100404
GRUNDMANN Ilse	19190822	20100409	VANDERMAELEN Willy	19461023	20100512
GUIONNET Bernard	19350629	20100305	VERHEYLEWEGEN Annie	19470222	20100329
HIPP Gerhard	19321013	20100116	VETTORATA Vilmo	19290524	20100105
JENKINSON John	19441205	20100301	VILLEROI Brigitte	19510911	20100330
JUNG Julius	19230104	20100410	WEIMERSKIRCH Hubert	19260602	20100316
KALKUHL Edith	19280309	20100328	WIEINSTOCK Ulrich	19350304	20100519
KEISER Kurt	19201231	20100406	WITLOX Henk	19211031	20100110
KESSELS Hubertina	19470621	20100502	WOLFF Yvonne	19150801	20100210
KIPPER-SCHNEIDER Magdalena	19231211	20100210	ZANFAGNA Bruno	19280305	20100203
KOEING Dieter	19380902	20100408	ZURLO Giovanni	19261209	20100521
LABOURDETTE Daniele	19160301	20091129	ZYBON Otto	19211007	20091206
LEVEUGLE-JOLY Regine	19200326	20100202			

*Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.*



**En route vers les 42èmes Assises...**